

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Fusion des communes



Renan



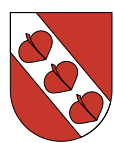
Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

Le nom de la nouvelle entité sera dévoilé le 31 janvier

Le Comité de pilotage du projet de fusion des communes du Haut-Vallon, que préside Benjamin Rindlisbacher, maire de Courtelary, a toujours été très clair à ce sujet: chaque nouvelle avancée majeure est immédiatement annoncée à la population concernée. Ayant fait son choix parmi les cinq noms favoris de chacun des groupes de travail, il organise une séance d'information publique, le jeudi 31 janvier prochain à Sonvilier.

180 propositions

Quelque 180 propositions d'appellation pour la future commune réunissant Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary sont parvenues l'automne dernier au comité de fusion, dans les délais fixés. Elles émanaient de privés, d'associations, d'écoles et autres groupements. Les cinq groupes de travail (administration générale; action sociale, écoles et culture; urbanisme et mobilité; services techniques; finances et infrastructures) se sont penchés sur cette longue liste, dont ils ont chacun tiré leurs cinq appellations préférées.

Le Copil, formé rappelons-le des cinq maires concernés, à savoir Benjamin Rindlisbacher, Rose-Marie Jeanneret (Marc Jean-Mairet jusqu'au 31 décembre dernier), Patrick Tanner, Andreas Niederhauser et Gérard Py, ce Copil a donc effectué son choix en fin d'année dernière. Il souligne que ce dernier ne fut pas trop ardu, l'unanimité étant rapidement faite, sur la base des sélections opérées en groupes.

Double nom

Le 31 janvier à Sonvilier, l'appellation choisie sera donc annoncée publiquement.

On rappellera que les autorités compétentes, soit l'Office fédéral de la topographie et le Gouvernement cantonal bernois, doivent approuver ce nouveau nom avant qu'il puisse entrer en force. La procédure officielle d'approbation est actuellement en cours.

On répétera également que les noms des communes actuelles demeureront en vigueur, les adresses devenant par exemple «Fleur de Lys 166, 2608 Courtelary, commune de X».

Le nouveau nom, rappelons-le, fait partie intégrante du projet qui sera soumis en votation populaire dans le courant de l'année 2020, avec

pour objectifs l'élection des nouvelles autorités en 2021 et l'entrée en force de la nouvelle commune politique au 1^{er} janvier 2022.

Infos diverses

Diverses informations seront délivrées durant cette soirée, à commencer par le premier projet d'organisation politique, ainsi que la planification opérationnelle. A ce sujet, précisons que le comité de fusion est actuellement dans les temps du calendrier établi.

Important: le groupe de travail ad hoc informera l'assemblée quant aux droits acquis du personnel communal. Les contrats actuels de ce personnel deviendront évidemment caducs au jour de la fusion, et ils devront donc être préalablement renouvelés. Des détails

sur le calendrier y relatif seront donnés le 31 janvier.

D'autres informations seront communiquées, selon l'avancement des divers dossiers.

En nombre ?

Organisée et menée par le Copil, cette séance est ouverte à tous les intéressés, sans restriction aucune, mais elle s'adresse évidemment en priorité aux habitants des cinq communes concernées par le projet de fusion. «Nous espérons que la participation sera nombreuse, ses réactions donc significatives», souligne Benjamin Rindlisbacher.

| copil

Jeudi 31 janvier, 19h 30
Sonvilier, salle communale
Entrée libre
Invitation à toute la population

SOMMAIRE

On se prépare déjà... ... au Carnorvin du 16 mars prochain!	3
Nouvelle tête scolaire Un président nommé à Péry-La Heutte	5
39 habitants de plus en 2018 Belle progression démographique à Corgémont	5
Pompiers, à vos agendas! Le programme 2019 du corps de La Suze	7
Il court, il court, le Clos-Bernon Du théâtre dans huit jours à Sonceboz	7
L'EJC vous reçoit Porte ouverte mercredi prochain à Sonceboz	8
On se presse dans le chef-lieu Courtelary a gagné encore 41 habitants	9
Des eaux vert pomme ? Un essai de coloration sans danger	9
Le français avant l'école MIA s'adresse aussi aux bambins de 3 ans	11
Les accordéonistes fin prêts En concert dans une semaine à Tramelan	13
Imériens (un peu) moins nombreux Un recul sans doute très provisoire	14
40 ^e anniversaire Nordic Days Prés-d'Orvin	18
Sur un nuage... ... les excellents Moskitos du HC Saint-Imier	19

Exprimez-vous !

Cette séance d'information sera l'occasion également, pour le Copil, de prendre une nouvelle fois la température au sein de la population. «Les participants auront tout loisir de s'exprimer sur la direction que prend le projet», souligne le président Benjamin Rindlisbacher. «Nous avons travaillé ces derniers mois en vase clos, et je tiens d'ailleurs à remercier ici toutes les personnes qui ont participé à la tâche fastidieuse d'élaboration de documents divers. Cette soirée est un moment agréable en perspective, qui nous permettra de nous ouvrir à la population. Le Copil et les groupes de travail se réjouissent des retours qu'ils pourront entendre le 31 janvier. Si la direction prise dans un domaine ou un autre hérisse visiblement la population, il faut impérativement que nous en changions rapidement. Il est important que le projet réponde aux véritables attentes des habitants, pour le fond comme pour la forme, nom de la nouvelle entité compris.»

Les participants à cette soirée sont donc invités à s'exprimer franchement. Ils auront par ailleurs la possibilité d'obtenir toutes informations souhaitées, en adressant leurs questions aux membres du Copil et des groupes de travail. | copil

Réclame

Immobilier

PREMIÈRE LOCATION

Situé au cœur de la commune de Courtelary, l'immeuble contient 4 appartements.

Le bâtiment à intégralement été rénové avec goût.

3 appartements de 4,5 pièces et un loft

Possibilité de louer des garages.

Plus d'informations au 079 787 68 09

À LOUER À CORGÉMONT
A la Gaude 2Beau et lumineux
4,5 pièces

120 m², fraîchement repeint, large couloir central, nouvelle cuisine, salle de bains avec baignoire, place de jardin et garage avec lumière et prise.

Prix: 1260 fr.
+ acompte de charges 250 fr. (suffisant)
Tél. 079 543 15 38

À LOUER À SAINT-IMIER
Jonchères 48, rez-de-chaussée

Pour le 1^{er} février ou à convenir

Appartement 2 pièces

Situation calme et ensoleillée
Cuisine et douche,
App. complètement repeint, placards, cave, galetas
Loyer: 600 fr., charges 100 fr. par mois
Pour visiter & tous renseignements
Tél. 041 980 23 25

À LOUER À SAINT-IMIER
Beau-Site 26

Pour le 1^{er} février ou à convenir

Appartement 3 pièces

Situation calme et ensoleillée
Avec balcon, séjour 35 m²
Complètement repeint, cave, galetas
Loyer 870 fr., charges 180 fr.,
garage 90 fr. par mois
Pour visiter & tous renseignements
Tél. 041 980 23 25

Maison familiale tout confort

5,5 pièces intérieures, 230m² habitables (IBUS), double place de voiture, pompe à chaleur, construction bois efficace et saine (standard ECO minergie)

Chemin des Fléoles à Corgémont, beau dégagement, proche du centre, en bordure de forêt, exposition sud.

Finitions possibles au gré du preneur.

Entrée en jouissance hiver 2019-2020.

Plus d'information sur www.wm-architectes.ch
ou au 079 543 15 38
Prix à partir de 775 000 fr.

En vente
à
l'imprimerie
BAUX À
LOYER

À LOUER À COURTELARY
Appartement 4 pièces

avec véranda, cuisine agencée habitable, grand salon avec cheminée, cave, grenier, grande place de jeux avec cheminée et possibilité de faire un jardin potager, garage.
Location 1400 fr. charges comprises.
Pour le 1^{er} avril.
Téléphone 032 944 18 03

À LOUER À SONVILIER
à la rue du Coq3 pièces rénové
avec cuisine agencée

Libre de suite
820 francs, charges comprises
078 775 76 30

À LOUER À COURTELARY
Grand-Rue 76

Un grand garage

11,70 m x 4,80m, hauteur 2,80 m.
Porte sectionnelle 3,50 m x 2,55 m.
180 fr. par mois. Libre dès le 1^{er} mars.
Rens. 079 637 28 87

Magnifique maison d'architecte
contemporaine et avant-gardiste

5,5 à 6,5 pièces intérieures, 238m² habitable (IBUS), double place de voiture, pompe à chaleur, beaux et nombreux vitrages, construction bois efficace et saine (standard ECO minergie).

Chemin des Fléoles à Corgémont, beau dégagement, proche du centre, en bordure de forêt, exposition sud.
Finitions possibles au gré du preneur.

Entrée en jouissance hiver 2019-2020.

Plus d'informations sur www.wm-architectes.ch
ou au 079 543 15 38
Prix à partir de 845 000 fr.



LE MARRONNIER

Appartements à louer pour seniors ou personnes à mobilité réduite

032 325 11 11
lemarronnier.ch
info@merse-transac.ch

Visites et renseignements tous
les mardis de 14h à 17h30

Route de Chandon 8 - Reconvilier

2.5 pces dès CHF 1'025.00/mois
3.5 pces dès CHF 1'180.00/mois



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des COURTS SÉJOURS, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des LONGS SÉJOURS.

Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD), téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch



GARAGE GERBER

2722 LES REUSSILLES

Réparations toutes marques!



Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne
032 345 12 45
www.berninabel.ch



Préresse

• Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

• cartes de visite • carte • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, formulaires • papillons, affiches • enveloppes • brochures, livrets, blocs • calendriers

Impression numérique

• Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs, de la carte de visite au format A3+

Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Statistiques de la population

Voici le détail de la population de nos trois villages à fin 2018:

31 décembre 2018:
815 habitants

31 décembre 2017:
823 habitants

352 hommes et 371 femmes suisses, 56 hommes et 36 femmes de nationalité étrangère, 349 hommes et 344 femmes adultes, 59 garçons et 63 filles enfants, 51 hommes et 77 femmes bourgeois, 25 hommes et 30 femmes arrivés, 33 hommes et 26 femmes partis, 4 garçons et 3 filles nés, 7 hommes et 4 femmes décédés, 175 hommes et 150 femmes célibataires, 175 hommes et 172 femmes mariés ou en partenariat enregistré, 53 hommes et 42 femmes divorcés ou séparés, 5 hommes et 43 femmes veufs et veuves, 187 hommes et 183 femmes réformés, 60 hommes et 68 femmes catholiques romains, 161 hommes et 156 femmes d'autres religions.



Pyramide des âges

	Hommes	Femmes
+ 91 ans	3	8
81-90 ans	10	26
71-80 ans	54	56
61-70 ans	45	39
51-60 ans	70	74
41-50 ans	61	55
31-40 ans	46	37
21-30 ans	51	43
11-20 ans	36	30
- 10 ans	32	39

FANFARE UNION PÉRY-REUCHENETTE

35 années de musique !

La Fanfare Union de Péry-Reuchenette félicite Pierrette Buraglio pour l'obtention



de sa médaille de vétéran fédéral, qui récompense 35 années de musique. Pierrette Buraglio a reçu sa médaille dimanche 13 janvier lors de l'assemblée de la fédération de musique qui s'est déroulée à Alle. Encore un grand bravo pour une telle récompense. Nous lui souhaitons encore de nombreuses années au sein de notre fanfare. | fanfare Union

Assemblée générale

Nous rappelons à tous nos membres de la Fanfare Union que l'assemblée générale de la société aura lieu le samedi 26 janvier à 17h45 à la salle de musique. | le comité

ENSEMBLE D'ACCORDÉONS PÉRY

Assemblée générale

Nous informons tous nos membres actifs et membres d'honneur que notre assemblée générale a été fixée au 19 janvier à 17h30 au Centre com-

munal de Péry. Ceci tient lieu de convocation officielle pour les personnes involontairement oubliées. | ensemble d'Accordéons Péry



COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Rappel des règles à observer lors des votations

Le Conseil municipal et l'administration rappellent aux électeurs que certaines règles pratiques doivent impérativement être respectées pour que le vote soit déclaré valable. Lors des dernières votations, il a été constaté que certains bulletins, respectivement d'enveloppes, ont ainsi dû être déclarés nuls. C'est fort dommage car des électeurs manifestent leur intérêt à la chose publique et prennent la peine de remplir leur matériel, puis de le retourner, mais leur avis ne compte pourtant pas.

L'erreur la plus courante concerne l'utilisation de l'enveloppe de vote. C'est dans cette dernière, fermée, que doit(vent) être placé(s) le ou les bulletins de vote, et eux seulement. Quant à la carte de légitimation, celle-ci doit être glissée dans l'enveloppe de retour, avec l'adresse en face de la fenêtre. Seul le respect parfait de cette procédure garantit le

secret du vote. Si la carte de légitimation et le bulletin de vote figurent ensemble dans le même contenant, l'anonymat du votant n'est pas respecté et le vote doit donc être déclaré nul.

Aussi, il est impératif que la carte de légitimation porte la signature manuscrite du votant ceci afin de garantir que personne n'a pu utiliser abusivement de son matériel électoral.

Avec ce rappel, les autorités espèrent que lors des prochaines votations, chaque voix exprimée à Romont puisse compter.

Ramassage du papier

Le ramassage du papier qui a été effectué en 2018 s'est élevé à 8,46 tonnes, soit 1,2 tonnes de moins qu'en 2017. C'est donc une rétrocession de 1015 fr. 20 qui a été versée récemment à la commune. | cm



ASSOCIATION NARNIA ORVIN

Venez rire et soutenir

NARNIA

La troupe « Temps Libre » présente

LE LOTO DE LA LULU

Comédie bretonnante de Christian Rossignol dans une mise en scène de Marie-Bernard Clénin

Samedi 19 janvier 2019 à 20 h 30 à la halle de gym à Orvin

Entrée 15 francs
Entrée gratuite pour petits enfants accompagnés de leurs parents

Boissons et petite restauration
Ouverture des portes à 19h30

Grâce à la générosité de la troupe Temps Libre de Péry, Narnia a pu mettre sur pied une manifestation qui vous permettra de passer un agréable moment théâtral dans la convivialité et la générosité. Les éclats de rire seront au rendez-vous avec « Le loto de la Lulu », une comédie de Christian Rossignol mise en scène par Marie-Bernard Clénin. Narnia est une association composée de bénévoles qui

organisent des manifestations dont le bénéfice est intégralement reversé à des associations œuvrant à l'amélioration des conditions de vie des enfants défavorisés de notre planète. Venez nombreux renouer avec la tradition théâtrale d'Orvin et nous soutenir.

Samedi 19 janvier
Halle de gym Orvin, 20h30
Petite restauration dès 19h30
Entrée 15 francs

Carnaval dans l'air



L'hiver étant bien installé et l'odeur dans l'air se faisant de plus en plus carnavalesque, le comité d'organisation du carnaval d'Orvin - Carnorvin - souhaite informer la population de la tenue de ce dernier le samedi 16 mars.

A vos agendas! Comme d'habitude, le départ du cortège sera donné à 13h33 depuis l'arrière du Cheval Blanc. La joyeuse troupe se rendra jusqu'à la Cantine. Le soir, le fameux bal masqué qui n'est

plus à présenter ravira à nouveau ses amateurs! Sortez visseuses et pistolets à colle, armez-vous de pinceaux et de peinture et lâchez-vous! Il y a suffisamment d'événements desquels on peut s'inspirer pour parodier et rigoler!

Cette année, aux côtés de la Tschuni-Cligue, nous aurons le privilège d'accueillir L'Os Clodos qui nous viendront de Vionnaz en Valais! Le reste des informations suivra en temps voulu! | le carnorvin

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Parkings Est et Nord de l'école primaire

Nous rappelons à la population qu'il est interdit de stationner sur les parkings Est et Nord de l'école primaire durant la semaine de 6h à 18h.

En dehors de ces heures et durant les week-ends, nous vous prions de parquer votre

véhicule sur les emplacements prévus à cet effet, ceci afin de ne pas obstruer l'accès.

De mesures devront malheureusement être prises en cas de non-respect de ces prescriptions. Nous vous remercions de votre collaboration. | cm

ORVIN

Musicien méritant

Nos félicitations sincères vont à Manuel Devaux qui, en cette année 2019, célèbre ses 25 années de fidélité à la Fanfare Harmonie d'Orvin.

Manuel a débuté en 1994 sous la présidence de son père Jean-Claude et a toujours occupé la fonction de tambour de marche. C'est à l'occasion de la 137^e Assemblée générale de la FJM à Alle, accompagné d'une délégation de l'Harmonie, que Manuel a touché sa médaille pour 25 ans d'activités musicales.

Nous félicitons et remercions Manuel pour son engagement et lui souhaitons de passer encore de belles années en notre compagnie. | fho



La Retrouvaille

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 25 janvier à 19h, à la Cure à Orvin. La soirée sera consacrée au programme de l'année à venir puis un repas canadien suivra la rencontre.

Réclame

Etablissement d'une déclaration d'impôts ?
Achat/vente d'un bien immobilier ?
Création d'une nouvelle société ?



Contactez-nous !

info@g16.ch
079 761 91 34

Comptabilité - Fiscalité - Immobilier - Conseil

Emplois

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES **MISE AU CONCOURS**

Suite au départ du titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

Chef/fe monteur/euse – Conseiller/ère en sécurité électrique, à 100 %

Activités

La personne que nous recherchons prendra la tête d'une petite équipe et sera responsable pour les Services techniques de l'application de l'article 33 de l'OIBT. Elle veillera à l'application des PDIE (prescriptions des distributeurs sur les installations électriques de basse tension) et gèrera l'administration des avis d'installation. Elle sera responsable de la gestion du parc des appareils de mesure et supervisera la mise en œuvre des installations provisoires. Le conseil à notre clientèle pour promouvoir l'utilisation efficace de l'énergie et la collecte d'informations sur les consommations d'électricité en cas de litige seront également de son ressort.

Profil

Ce poste conviendrait parfaitement à un/e conseiller/ère en sécurité électrique ou une personne au bénéfice d'une formation supérieure. De bonnes connaissances en informatique et la possession d'un permis de conduire de catégorie B sont indispensables. Cette personne devra coordonner l'activité de son équipe et être capable de travailler de manière indépendante. Elle sera astreinte au service de permanence.

Salaire conformément à l'échelle des traitements du personnel communal

Entrée en fonction au 1^{er} avril 2019 ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement, tél. 032 942 44 65, ou M. Cédric Sommer, chef du Domaine de l'électricité, tél. 032 942 44 76.

Le dossier de candidature, avec les documents usuels, est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Offre d'emploi », jusqu'au 4 février 2019.

Conseil municipal



Située à Sonceboz, l'entreprise MONNIN SA réalise depuis 1946 des produits décolletés destinés aux domaines de l'horlogerie et des microtechnologies.

Dans le but de nous préparer pour nos défis futurs, nous cherchons pour date à convenir un/une

Responsable Production (H/F)
Membre de la Direction

Description du poste:

- Management: Gestion de l'ensemble des ateliers de production (plus de 80 collaborateurs)
- Logistique: Respect des délais et suivi des activités orienté résultats
- Qualité: Garantie de la qualité et optimisation des coûts

Profil:

- Ingénieur ou technicien ET (ou formation jugée équivalente)
- Expérience confirmée dans un poste similaire
- Compétences reconnues en management d'équipes pluridisciplinaires
- Bonnes compétences relationnelles et excellentes capacités de communication

Agent Qualité (H/F)

Description du poste:

- Elaboration et suivi des gammes et instructions de contrôle
- Suivi et maintien de la documentation issue du SMQ
- Participation aux audits internes
- Mise à jour des indicateurs qualité et soutien administratif
- Participation à des projets d'amélioration continue

Profil:

- Formation d'Agent qualité, TQ3 ou titre jugé équivalent
- Expérience dans un poste similaire, idéalement en milieu horloger ou industriel
- Autonome, rigoureux, esprit d'équipe, force de proposition
- Excellentes connaissances des outils informatiques usuels

Nous vous offrons une activité intéressante dans une infrastructure moderne au sein d'une équipe dynamique avec de bonnes conditions de travail et prestations sociales.

Des informations supplémentaires ainsi que nos autres postes ouverts se trouvent sur notre site Internet www.monnin.ch sous l'onglet « Emploi ».

Veillez adresser votre offre de candidature à l'adresse suivante: Monnin SA, à l'attention de Mme Gonzalez, route de Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz ou à l'adresse e-mail monnin@monnin.ch.

Vu la forte demande, nous sommes de nouveau dans votre région!

UNE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE
VENDREDI 25 JANVIER 2019 DE 9H30 À 16H

ACHAT D'OR, D'ARGENT ET D'ÉTAIN

BUFFET DE LA GARE, 2608 COURTELARY

Nous achetons tous bijoux en or, or pour la fonte, tous bijoux anciens ou récents, bijoux art-décos, pierres précieuses, diamants, toutes monnaies en or ou en argent. Vrenils, Napoléons et lingots, argent 800 et 925, argenterie et étain.

Horlogerie, montres anciennes et montres de marque. IWC, Oméga, Patek Philippe, Rolex, Vacheron, Jaeger, Heuer, Longines, Zénith, etc. Montre en or ou acier, montre à haute complication, chronographe, quantième, répétition, etc.

Etat sans aucune importance

Nous vous recevons dans salon privé – attente max. 5 min
Balance fédérale homologuée

Discret, sérieux, compétant – Paiement cash

Déplacement à domicile même pour petite quantité

Renseignements: M. J.-B Berger – 079 459 04 99

Line Hair

Portable 078 635 49 25
Tél. salon 032 940 17 23

Place du Marché 1
2610 Saint-Imier

informe son aimable clientèle que le salon de coiffure reprendra ses activités le lundi 4 février.

Nous nous réjouissons de vous revoir!

Le Docteur Jean-François Flick

a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet de médecine générale au sein du Centre Médical Les Lovières à Tramelan

Prise de rendez-vous possible dès à présent au n° de téléphone suivant :

032/487.45.45

Pour vous - chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

Restaurant La Croix Fédérale

Route de Sonceboz 4
2604 La Heuttev
071 310 02 86

Vendredi 18 et samedi 19 janvier

Entrée
Moules au poivre et palourdes de Veraci en sauce tomate

Plat
Pâtes aux fruits de mer

Dessert

— 33 francs —

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

COURS DE LANGUES
Dès le 4 février 2019
032 492 29 29 / info@upjurassienne.ch
www.upjurassienne.ch

ICI

votre annonce aurait été lue

3 col x 45 mm 126 francs + TVA

Achète antiquités
www.galerie-bader.ch
Mobilier, argenterie, tableaux, grands tapis anciens, objets chinois décoratifs, bronze et ivoire du 19^e, anciennes armes (fusils, pistolets, épées), armures du 15^e-19^e, trophée de chasse africain, bijoux pour la fonte, également fournitures pièces et cadrans d'horlogerie, montres de plongée Enicar, Doxa, Heuer, Omega, etc.
Bader Dominique, tél. 079 769 43 66, dobader@bluewin.ch

Culture & Voyages 2019

Hollande, Varsovie, Constance, Bilbao, stage botanique, Hongrie, Madrid,...

032 492 29 29
info@upjurassienne.ch
www.upjurassienne.ch

Evitez les chutes

Gagnez en force, en équilibre et en dynamisme grâce à plus de 1500 cours près de chez vous et de nombreux exercices à faire à domicile.

Equilibre-en-marche.ch

bpa **PRO SENECTUTE** PLUS FORTS ENSEMBLE **Promotion Santé Suisse**

Favorisez nos annonceurs

PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Nouveau président de la commission d'école

On se souvient que deux démissions ont été enregistrées à la commission scolaire, présentées respectivement par Véronique Bessire au début de cette année et le président Pascal Crelier en fin d'année dernière. Or le Conseil municipal est très satisfait d'avoir pu nommer officiellement lundi soir deux nouveaux membres, à savoir Yves Boillat et Sacha Schmitter, qui avaient tous deux manifesté leur intérêt pour les questions scolaires.

Par ailleurs, sur proposition de la commission elle-même,

l'Exécutif a pu procéder également à la nomination du nouveau président de cet organe, en la personne de Mathieu Simonin, jusqu'alors vice-président.

Ces trois personnes sont entrées en fonction avec effet rétroactif au 1^{er} janvier dernier.

Le Conseil municipal remercie les nouveaux commissionnaires et le nouveau président pour leur engagement et leur souhaite pleine satisfaction au sein d'un organe dévolu à la jeunesse et donc à l'avenir de la collectivité. | cm

L'architecture recensée dans la commune

Dans le cadre du projet de recensement architectural 2020, les services compétents du canton de Berne pourraient se pencher sur certaines constructions représentatives de l'architecture contemporaine. Dans notre commune, ce travail de terrain sera mené si nécessaire durant le premier semestre 2019, par le collaborateur scientifique du Service des monuments historiques, René Koelliker. Le cas échéant, cette personne s'annoncera directement auprès des propriétaires concernés.

C'est sur mandat du Grand Conseil que ledit service révisé

actuellement son recensement architectural, avec notamment pour objectif de réduire le nombre d'objets recensés. En parallèle des objets individuels dignes de conservation, qui ont été examinés durant le printemps 2018, les spécialistes se sont penchés également sur les ensembles bâtis. D'ici l'été prochain, les travaux administratifs, relatifs à ces révisions sur notre territoire, devraient aboutir à un recensement complètement réactualisé, lequel sera soumis aux autorités communales pour prise de position, puis déposé en procédure d'enquête publique. | cm

L'embellissement vous parle ?

Le Conseil municipal lance un nouvel appel à toutes les personnes qui s'intéressent à l'image de la commune : il manque toujours un membre au sein de la commission d'embellissement. Tout renseignement auprès de l'administration communale. | cm



Nomination en vue au CAJ

Suite à la mise au concours parue l'an dernier pour repourvoir la direction du Centre d'animation jeunesse, le Conseil municipal a reçu plusieurs dossiers de candidature très intéressants, émanant de personnes possédant à la fois la formation exigée

par les autorités cantonales et une expérience dans la conduite d'une telle institution. Il a décidé de convoquer rapidement, pour des entretiens, trois des meilleures candidates.

La nomination interviendra donc très prochainement. | cm

Urbanisme : au complet

La commission d'urbanisme est à nouveau au complet. Lundi dernier en effet, durant sa première séance de l'année, le Conseil municipal a procédé à la nomination de Michel Holzer et de Jean-Pierre Joray, qui s'étaient tous deux portés candidats.

Les félicitations et les remerciements des autorités sont d'ores et déjà adressés à ces deux personnes. | cm

La Roulotte au village

La Roulotte, ce véhicule basé à Tramelan et délivrant des burgers en différents endroits de la région, a fait ses débuts dans la commune. On la retrouvera mardi prochain, sur le parking proche de l'administration communale, de 18h45 à 20h15.

La Roulotte prépare divers burgers, notamment dans des versions régionales et de saison. Il est possible de commander au 079 193 05 44. | cm

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



En douze mois, Corgémont a gagné 39 habitants



La commune de Corgémont a vécu l'année dernière une très belle progression démographique, qui a gagné 39 âmes en douze mois. La population locale est en effet passée de 1670 habitants, au 1^{er} janvier 2018, à 1709 fin décembre dernier.

Mariés et célibataires presque à égalité

En termes d'état civil, les statistiques révèlent que les Curgismondains mariés sont aujourd'hui 745 (726 fin 2017), par rapport à 714 célibataires (692), 138 personnes divorcées (142), 106 veuves et veufs (104), ainsi que 6 habitants au bénéfice d'un partenariat enregistré.

En matière de confession, Corgémont abrite actuellement 672 protestants (660), 630 habitants annoncés hors religion reconnue par l'Etat (598), 391 catholiques romains (399) et 16 catholiques chrétiens (13).

Un ventre dans les années septante

La pyramide des âges, au 31 décembre 2018, présente un

ventre rebondi presque en son milieu : 264 habitants nés entre 1959 et 1968, 230 personnes nées entre 1969 et 1978 et 212 entre 1979 et 1988.

Réjouissant : la tranche d'âge la plus jeune suit immédiatement, au niveau de son nombre, puisque les enfants de zéro à dix ans sont aujourd'hui 204 au total. Les 10-20 ans sont pour leur part 189, tandis que la tranche des 20-30 ans compte 175 représentants.

Parmi les sexagénaires et plus, enfin, on relève les totaux suivants : 187 personnes nées entre 1949 et 1958, 139 autres qui ont vu le jour entre 1939 et 1948, 84 habitants de 80 à 90 ans, ainsi que 25 personnes qui ont d'ores et déjà soufflé 90 bougies.

On relèvera que la pyramide des âges locale n'a pas vraiment changé en un an, puisque les moins de soixante ans ont augmenté de 22 unités ces douze derniers mois.

D'ici et d'ailleurs

La population étrangère réunit 140 hommes et 123 femmes,

soit 263 personnes au total (231 fin 2017), par rapport à 1446 (1439) détenteurs du passeport helvétique. Suisse non comprise, 36 Etats (29) sont représentés sur le territoire communal, avec nettement en tête, numériquement parlant, les ressortissants français (72 personnes, très exactement autant de femmes que d'hommes; 63 fin 2017) et italiens (61 habitants, avec une grande différence par sexe : 42 hommes et 19 femmes; 57 une année plus tôt). Suivent, par ordre numérique décroissant, les communautés portugaise (26 Curgismondains, 15 hommes et 11 femmes; 23 fin 2017), espagnole (15 ressortissants, 9 hommes et 6 femmes; 16 fin 2017) belge (10 personnes, 4 hommes et 6 femmes), kosovare (3 hommes et 5 femmes), afghane (3 hommes et 3 femmes) et polonaise (4 hommes et 2 femmes). Avec cinq représentants chacun, on trouve l'Erythrée (2 et 3), la Serbie (4 femmes et un homme) et les Pays-Bas (3 hommes, 2 femmes). L'Angola et la Répu-

blique dominicaine comptent chacun quatre représentants à Corgémont, tandis que des groupes de trois personnes proviennent respectivement d'Allemagne, de Bosnie et Herzégovine, du Cameroun, de Roumanie et de Turquie. S'y ajoutent deux représentants du Maroc, autant de la République tchèque, ainsi que de la Russie.

Les autres nations ne comptent qu'un ressortissant, à savoir le Brésil, le Cambodge, la Chine, les deux Congo (Brazzaville et Kinshasa), les Etats-Unis, la Finlande, le Japon, la Lituanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Thaïlande, le Togo, la Tunisie et l'Ukraine. | cm

Trottoirs aux petits soins

Le Conseil municipal a débouqué lundi soir un crédit de 8970 francs, inscrit au budget 2019, pour l'achat d'une balayuse auprès de l'entreprise locale Kocher. Cet instrument, qui pourra être fixé sur le véhicule Kubota de la voirie, permettra en particulier de balayer mécaniquement les trottoirs. Il induira un usage plus complet de ce véhicule multifonction. | cm

Délégations

Hermann Liechti représentera le Conseil municipal, le 26 février prochain, à la séance d'information consacrée aux bons de garde pour les crèches; cette rencontre est organisée sous l'égide de la Direction cantonale de l'instruction publique.

Michel Tschan participera pour sa part à l'assemblée extraordinaire du centre régional de protection civile (PCiJb), le 7 mars prochain à Tramelan; Il s'agira notamment de nommer la nouvelle commission de gestion, pour laquelle l'Exécutif local ne présente aucun candidat, mais soutient les propositions faites par Tramelan et Court. | cm

Les encombrants mercredi prochain

Les déchets encombrants combustibles seront récoltés pour la première fois de l'année, mercredi prochain le 23 janvier. On prendra soin de les déposer aux endroits habituels, mais sans entraver la circulation et le déneigement, le cas échéant.

Sont considérés comme déchets encombrants les objets qui sont trop volumineux pour trouver place dans un sac officiel; tout matériel entrant dans un sac doit être éliminé avec les déchets ménagers.

Mercredi prochain, le trans-

porteur ramassera donc les meubles, jouets, déchets de bois (mais rappelons qu'il n'est pas autorisé de déposer du bois de démolition d'immeuble), palettes, livres, sagex de grande taille, sommier sans ferraille, skis et snowboards, grands pots ou seaux de plastique, valises, etc.

Attention : seuls seront récoltés les déchets combustibles; les parties métalliques devront être séparées et apportées à l'EcoPoint Weber transports SA, dès le mois de mars. | cm

Bernard Tschanz change de dicastère

Comme de coutume en cas d'élection complémentaire, les anciens élus avaient la possibilité, en ce début d'année, de demander à changer de département. Or Bernard Tschanz a manifesté cette volonté, qui souhaitait laisser le dicastère des écoles et reprendre la responsabilité du département qui cumule la jeunesse, les sports,

la culture et les loisirs en particulier.

Erwin Dornbierer, qui est entré officiellement en fonction au 1^{er} janvier dernier, est donc responsable pour sa part du dicastère des écoles et de la formation.

On rappellera que la vice-mairie est occupée cette année par Denis Bessire. | cm

Le sondage de l'EJC : important pour l'avenir



L'Ecole à journée continue (EJC), installée Grand-Rue 6, est une structure d'encadrement facultative et payante, proposée aux enfants en âge de scolarité obligatoire et dirigée par Jessica Rauber. Elle fonctionne actuellement les lundi et mardi avant l'école (de 7h à 8h, avec petit déjeuner), à midi (avec repas) et l'après-midi pour le goûter et les devoirs surveillés (de 15h15 à 17h), ainsi que le jeudi matin avant l'école et à midi.

Pour pouvoir répondre de façon optimale aux besoins des parents, dès août prochain en matière de garde de leurs enfants pendant les périodes

d'école, un sondage sera distribué aux écoliers scolarisés de la 1H à la 8H, soit dès la première année d'école enfantine et jusqu'à la fin des classes primaires. Les documents leur seront remis lundi prochain le 21 janvier.

Les parents concernés sont instamment priés de mentionner les modules dont ils auront effectivement besoin durant la prochaine année scolaire, ceci en toute honnêteté. Ce sondage doit être réalisé avec sérieux, car il offrira au Conseil municipal la base concrète et chiffrée sur laquelle devront être prises les décisions d'ouverture des modules. | cm

CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ
CATHOLIQUE
DES VILLAGES PÉRY
BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Service du 22 au 26 Janvier: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch.

Recueillement œcuménique: mercredi 23 janvier à 19h15, salle Wyttensch (Bienne).

Avis à nos paroissiens: en vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaudeleivre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées. Nous vous remercions d'avance.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

PAROISSE
CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier à 10h aux Mottes.

Messe: jeudi 24 janvier à 9h.

Petit Chœur: mardi 22 janvier à 19h30.

Prière de Taizé: mardi 22 janvier à

Vente de pâtisserie
pour Haïti et le Burkina Faso

Un grand merci à vous tous pour votre solidarité lors de notre vente de pâtisserie. Nous avons envoyé une très belle somme à chacune de nos deux amies, elles ont vraiment besoin de notre soutien. A l'année prochaine, avec nos vœux!

19h30 au temple réformé.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE
CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 19 janvier, 18h, Saint-Imier; dimanche 20 janvier, 10h, Courtelary, culte œcuménique au temple – Semaine de l'Unité des chrétiens; mardi 22 janvier, 9h, Corgémont; jeudi 24 janvier, 19h, Saint-Imier.

Shibashi: mercredi 23 janvier, 20h, Corgémont.

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

Rappel: les rencontres 11H « La Mort 1 et 2 », des mercredis 23 janvier et 20 février ont été remplacées par une unique date, celle du samedi 2 mars, de 10h à 18h, à la cure de Saint-Imier.

Soirée d'infos et découverte des ateliers: vendredi 25 janvier, 19h30-21h, église de Renan, 9H. Les jeunes et leurs parents sont attendus par l'équipe-caté.

Cult'Une place pour toi: dimanche 27 janvier, 10h-11h. Les jeunes du Haut-Vallon (soit de La Ferrière à Saint-Imier) sont cordialement invités à rejoindre Paula Oppliger (catéchète) et Serge Médebielle (pasteur) en l'église de La Ferrière. Et à l'église de Villeret, ce sont Sarah Vollert (catéchète) et Matteo Silvestrini (pasteur) qui accueilleront les jeunes du Bas-Vallon (de Villeret à Sonceboz).

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes: dimanche 20 janvier, 10h, Courtelary culte Alliance+ inter-confessionnel suivi d'un apéritif. Prochain culte dans la paroisse le 10 février.

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Groupe de partage biblique: jeudi 24 janvier à 20h à la salle de l'Eglise mennonite à Cormoret, thème « Itinéraire d'une promesse ».

Eveil à la foi: samedi 26 janvier, de 9h30 à 11h30 à la salle de paroisse de Sonceboz. Troisième rencontre autour du thème « Météo Bible » avec le thème « Une rencontre dans le brouillard ». Renseignements: David Giaque.

Actes ecclésiastiques: lundi 14 janvier a été célébré au temple de Corgémont le service funèbre de Jacqueline Weber née Vuilleumier, qui nous a quittés dans sa 73^e année.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giaque, 079 823 75 84 david.giaque@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 20 janvier, 10h à l'église à Courtelary, culte de la semaine de l'unité avec la paroisse catholique, les paroisses protestantes ainsi que les communautés du Vallon de Saint-Imier. Collecte: Société biblique suisse. Collation à l'issue de ce culte.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63, jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier, 10h à l'église catholique des Breuleux.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL
PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 20 janvier, 10h, à Péry, sainte-cène. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les paroisses catholiques (semaine de prière pour l'unité).

La Retrouvaille: vendredi 25 janvier, 19h, à la Cure à Orvin. Thème: établir le programme 2019 suivi d'un souper canadien.

Café Vert: Les aiguilles vertes, mercredi 30 janvier, 14h-16h, Résidence les Roches, Orvin.

Fruits TerrEspoir: livrons le 23 janvier à Péry et Vauffelin, le 24 janvier à Orvin. Prochaines commandes à remettre jusqu'au 7 février.

032 485 11 85

(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. 032 485 11 85

Visites:

Daniel de Roche, 079 337 50 76

Gilles Bourquin, 079 280 20 16

Catéchisme:

7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.

9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77

et Christian Borle, 078 739 58 28.

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,

Daniel de Roche, 079 337 50 76,

et Christian Borle, 078 739 58 28.

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,

Christian Borle, 078 739 58 28,

et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier, 10h à l'église catholique des Breuleux.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente 078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Célébration œcuménique Alliance+: dimanche 20 janvier, 10h, Courtelary. **Cult'Une place pour toi (caté) en demi-région:** dimanche 27 janvier, 10h, La Ferrière. Transport: 032 941 37 58 en matinée.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille pour le café-croissant vendredi 18 janvier de 9h30 à 11h à la cure.

Après-midi récréatif des aînés: mardi 29 janvier de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier à 10h au temple de Courtelary.

Aînés: mardi 22 janvier de 14h à 17h à la cure, Collège 19, jeux et partage.

Prière de l'unité: mercredi 23 janvier à 20h à la rue du Pierre-Pertuis 2, aperçu des chrétiens d'Indonésie et prière avec Michèle Brugnoti.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Corinne Baumann, pasteur, 079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, emawalliser@yahoo.com

Permanence des services funèbres: 0800 225 500

STIFTUNG
FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN
TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: Sonntag, 20. Januar, Moutier, mit Pfarrer Stefan Meili.

Christina und Stefan Meili, Pfarrerehepaar 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Célébration œcuménique de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens: dimanche 20 janvier, 10h, chapelle des Mottes, avec la participation des choristes mennonites, catholiques et réformés. Collecte: Société biblique suisse & EPER – Ecole de la parole. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au 032 487 41 50.

Célébration au home Les Lovières: lundi 21 janvier, 15h, salle polyvalente; célébrant N. Bessire, église catholique.

Veillée de Prière Taizé: mardi 22 janvier, 19h30, église.

Conseil de paroisse: jeudi 24 janvier, 19h30, maison paroisse, séance.

Services funèbres: 0848 778 888 www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Culte Alliance+: dimanche 20 janvier, 10h, Courtelary. **Prière matinale:** mardi 22 janvier, 6h30-7h, en partie silencieuse.

Secrétariat: 032 941 14 58 (vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardi matins au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences: 0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com www.eglise-protestante.ch sous « Villeret »

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MENNONITE
VALLON DE SAINT-IMIER
CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04 www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE
ORVIN, Le Crêt 2

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Soirée de prières et de louange: vendredi 18 janvier à 20h.

Culte en commun de l'Alliance +: dimanche 20 janvier à 10h, avec d'autres églises du Vallon, à l'église réformée de Courtelary, suivi d'un apéro.

Antizone: vendredi 25 janvier de 19h30 à 21h30, une activité pour les ados de 13 ans et plus. Pour infos Joëlle: 079 238 77 91.

Culte: dimanche 27 janvier à 10h, avec un invité de Californie USA, John Klein. Prière et accueil café avant et après la rencontre. Ecole du dimanche et garderie.

Quartier Libre: dimanche 27 janvier à 14h30 au Buffet de la gare de Saint-Imier, deux heures d'animation pour les enfants de 6 à 12 ans. Gratuit et sans inscription.

Groupes de partage: durant la semaine.

Luc et Renate Normandin 032 941 58 25 http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Journée des musiciens: samedi 19 janvier avec Pascal Ferraro. **Célébration de l'unité des chrétiens:** dimanche 20 janvier, 10h au Temple de Courtelary. **Repas d'hiver ouvert à tous:** jeudi 24 janvier, 12h, libre participation aux frais.

Commission suisse romande: jeudi 24 janvier, 14h à Lausanne **Séance école du dimanche:** jeudi 24 janvier, 19h.

Théodore Paka, 032 941 49 67



Retrouvez le journal
de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 20 janvier, 10h, prédication Michaël Mützner. Ecole du dimanche et garderie. **Club d'enfants:** jeudi 24 janvier, 12h.

David Weber, pasteur, dpj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Didier Perret, responsable, dpe2610@gmail.com www.stimier.nak.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte et message biblique: dimanche 20 janvier à 9h30.

Parcours de vie, François Fréchette: dimanche 20 janvier à 10h30. **Etude biblique:** mardi 22 janvier à 20h.

Rencontre des chrétiens du village à l'EEPP: mercredi 23 janvier à 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MENNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Semaine universelle de prière: vendredi 18 janvier à 20h à la rue des Prés.

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier à 10h aux Mottes, présidée par le pasteur Philippe Kneubühler, suivie d'un apéro. Garderie et groupe juniors.

Réunion de prière: lundi 21 janvier à 20h à la rue des Prés.

Veillée de prière à la manière de Taizé: mardi 22 janvier à 19h30 à l'église réformée.

Rencontre des seniors: mercredi 23 janvier à 11h30 à la rue des Prés, repas.

Moment de prière et de silence: mercredi 23 janvier à 13h30 à la rue des Prés.

mmummel@bluewin.ch www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN, Grand-Rue 58

KT: samedi 19 janvier, dès 9h, deux leçons.

Flambeaux de l'Évangile: samedi 19 janvier, 10h, à la cabane.

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier, 10h, chapelle mennonite, Les Mottes.

Méli-Mélo: lundi 21 janvier, 15h, animation pour les requérants.

Prière 29B12: lundi 21 janvier, dès 19h30, nous prions pour vous.

Cours To Serve: lundi 21 janvier, 20h.

Prière: mardi 22 janvier, 10h. **Danse:** mercredi 23 janvier, 18h. **Babysong:** jeudi 24 janvier, 9h30, bébés et parents.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37 www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN, Grand-Rue 116
(entrée: face à Albert Gobat 15)

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier, 10h aux Mottes.

Flambeaux de l'Évangile: samedi 19 janvier, 10h à la cabane.

RJ Espoir: samedi 19 janvier, 19h30, à la salle de spectacles de Corgémont.

Soirée de louange: dimanche 20 janvier, 19h30 à la salle des fêtes de Reconvilier avec Raymond Serex.

Prière de Taizé: mardi 22 janvier, 19h30 au Temple réformé.

Prière et partages: mercredi 23 janvier, 20h.

Rencontre de KT: jeudi 24 janvier, 18h30 au Figulier.

032 487 32 17 eric.germain@lafree.ch www.egliseedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Groupe de jeunes: vendredi 11 janvier, 19h à Bienne.

Culte de l'unité des chrétiens: dimanche 20 janvier, aux Mottes.

Etude biblique: mercredi 23 janvier, 20h, avec Daniel Molla.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40 www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Célébration œcuménique: dimanche 20 janvier, 10h aux Breuleux.

Groupe de jeunes: samedi 19 janvier, RJ Espoir, 19h30, à la salle de spectacles de Corgémont.

Für die Gottesdienste bezieht sich der erste Name auf die Leitung, der zweite auf die Predigt.

Pour les cultes, le premier nom indique la présidence, le deuxième la prédication.

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH
SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

AVIS MORTUAIRES

AVIS MORTUAIRE

*La mort n'est pas l'obscurité,
c'est la lampe qui s'éteint lorsque le jour se lève.*
Tagore

Le comité de la Course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret (VCV) a la profonde tristesse de faire part du décès de

Fabienne Alberti

(née Celant)

Membre dévouée du comité depuis une quinzaine d'années.

Nous garderons de Fabienne le souvenir d'une personne engagée, chaleureuse et battante.

Toute notre sympathie va à son époux, ses enfants, sa famille et ses proches.

AVIS MORTUAIRE

*Je suis partie en silence
je ne voulais pas déranger.
J'ai gardé pour moi
la souffrance, afin de ne pas
vous inquiéter.*

Ses enfants : Patrick et Sandrine Weber-Gredinger à Corgémont
Christel et Christophe Soldati-Weber et leurs fils
Pierrick, Colin et Dorian à Sonceboz

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Jacqueline Weber**

née Vuilleumier

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à l'affection des siens dans sa 73^e année après une longue maladie.

2606 Corgémont, le 11 janvier 2019

Plein Soleil 5

Adresse de la famille : Christel Soldati
Rue des Prés 7
2605 Sonceboz

Notre maman repose dans la chambre mortuaire des Pompes funèbres F. Vorpe au cimetière de Corgémont.

Cet avis tient lieu de faire part.

AVIS MORTUAIRE

*Voir, entendre, aimer.
La vie est un cadeau dont je défais les ficelles chaque matin au réveil.*
Christian Bobin

Son époux : Sandro Alberti, à Granges-de-Vesin, et son fils Geoffroy

Ses enfants : Lionel Prêtre, à Bussy, et son amie Vanessa

Joëlle Prêtre, à Granges-de-Vesin, et son ami Davide

Ses parents et sa sœur : Dina Caminotto et Luigi Celant, à Chions, Italie
Mara Celant, à Saint-Imier

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Madame
Fabienne Alberti**

née Celant

bien trop tôt enlevée à leur tendre affection samedi 12 janvier, dans sa 52^e année, après une maladie combattue avec un courage et une détermination exemplaires.

Un merci particulier au personnel de l'unité des soins palliatifs de l'HFR Meyriez-Morat pour sa gentillesse, sa compétence et sa prévenance.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don en faveur de la Ligue suisse contre le cancer, CCP 30-4843-9, mention deuil Fabienne Alberti.

Adresse de la famille : Sandro Alberti, Chemin de la Reine-Berthe 5, 1484 Granges-de-Vesin

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de
L'Imprimerie Bechtel à Courtelary
bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18

ACL SONCEBOZ-CORGÉMONT

Le théâtre se met à la course

ACL Sonceboz-Corgémont programme le Théâtre du Clos-Bernon en ce début d'année. Au travers de 3 courtes pièces, la troupe de Courtelary explore avec la complicité de son metteur en scène Guy Delafontaine, le thème de la course. Courir pour l'honneur, l'argent, l'amour, courir à sa perte ou tout simplement pour rester vivant ?

Les comédiens du Clos-Bernon ne reculeront devant rien pour livrer une performance pleine d'humour et de souffle.

L'Augmentation

De Dino Buzzati. Ada veut un vison, celui qui la ferait appartenir à une autre race. Son comptable de mari Campanella veut quitter son costume de poule mouillée. Le directeur Stragioni lui démontrera qu'il n'est pas la « charogne » que l'on dit.

Les Souffleurs

De Dino Buzzati. Laide aime Paolo, qui s'aime lui-même et l'Alfetta rouge, qu'il pourrait s'offrir grâce à l'architecte plein de briques Giovanni, qui se trouve brusquement assailli de sentiments contradictoires et envahissants à l'égard de sa maîtresse Laide.

La Course du 1^{er} mai

De Israël Horovitz. Eben, August, Spike, Doreen, Mary et Rebecca ont pris la tête de la Course du 1^{er} mai, 15 miles et demi à travers les paysages bucoliques de la Nouvelle-Angleterre.

Les six coureurs de classe et perdants magnifiques s'affrontent et partagent, entre



compétition, tactique psychologique, douleurs et solidarité.

Deux univers se rencontrent

Un seul décor pour deux univers, chacun enraciné dans sa réalité propre. Celui de l'Italien Buzzati, avec ses humains très ordinaires emportés dans un irrésistible labyrinthe, absurde puis fantastique. Et celui de Horovitz, qui impose avec

rigueur et finesse sa ligne fluide, son réalisme à l'américaine.

Les acteurs, tous de la région, sont Luca Anastasia, Marlène Bartlomé, Anne Beuchat, Jacques Beuchat, Cécile Huguelet, Véronique Vernez, Erich Wichter mann et Gérard Zürcher. Le fond musical est assuré par Wurfelzucker.

Sous forme de cabaret, des boissons seront servies avant et après le spectacle. Il en coûtera 15 fr. aux membres ACL,

AVS et étudiants, 20 fr. aux autres spectateurs et 5 fr. aux enfants accompagnés de leurs parents.

Après le succès de nos dernières programmations, ACL vous attend à nouveau nombreuses et nombreux pour passer une agréable et enrichissante soirée! | phg

Samedi 26 janvier, 20h
Salle de gymnastique Sonceboz

SAPEURS-POMPIERS LA SUZE

Programme des exercices 2019

Ce programme tient lieu de convocation

Exercices pour les cadres

Mardi 22 janvier, 19h, hangar Sonceboz, coordination, chargés de leçons 2019 – selon convocation.

Lundi 4 mars, 19h, hangar Sonceboz, cadres 1, chefs d'intervention/chefs de groupe.

Jeudi 4 avril, 19h, hangar Corgémont, cadres 2, chefs d'intervention.

Mardi 7 mai, 19h, hangar Sonceboz, cadres 3, chefs de groupe.

Lundi 11 novembre, 19h, hangar Sonceboz, cadres 4, chefs d'intervention.

Exercices pour l'ensemble du corps (Premiers-Secours et Sections d'Appui)

Mardi 26 février, 19h, hangar Sonceboz, corps 1 + JSP.

Lundi 25 mars, 19h, hangar Sonceboz, corps 2.

Jeudi 11 avril, 19h, hangar Sonceboz, corps 3 + JSP.

Mardi 14 mai, 19h, hangar Corgémont, corps 4.

Lundi 3 juin, 19h, hangar Corgémont, corps 5 + JSP.

Jeudi 27 juin, 19h, hangar Sonceboz, corps 6.

Vendredi 30 août, 19h, hangar Corgémont, corps 7 + JSP et collation à la fin de l'exercice.

Lundi 16 septembre, 19h, hangar Sonceboz, corps 8.

Mercredi 16 octobre, 19h, hangar Corgémont, corps 9.

Mercredi 6 novembre, 19h, hangar Sonceboz, corps 10 + JSP.

Exercices pour les Premiers-Secours

Mercredi 20 février, 19h, hangar Sonceboz, PS 1.

Lundi 20 mai, 19h, hangar Corgémont, PS 2.

Samedi 15 juin, 8h, hangar Corgémont, PS 3, fin 12h.

Lundi 23 septembre, 19h, hangar Sonceboz, PS 4.

Exercices pour les porteurs d'appareils PR

Lundi 1^{er} avril, halle gym Sonceboz, test physique 1, tous les PR.

Lundi 30 septembre, 19h, halle gym Sonceboz, test physique 2, sur convocation.

Samedi 26 octobre, en journée selon convocation, AfS Büren, PR 1, tous les PR.

Exercice pour les spécialistes sanitaires et antichute

Mercredi 20 mars, 19h, hangar Sonceboz, spécialiste 1, tous.

Samedi 29 juin, 8h, hangar Sonceboz, spécialiste 2, spéc. antichute, fin vers 17h.

Mardi 29 octobre, 19h, hangar Sonceboz, spécialiste 3, spéc. sanitaires.

Exercices pour les chauffeurs B + C1

Samedi 1^{er} juin, en journée selon convocation, hangar Sonceboz, chauffeurs, chauffeurs B + C1.

Exercices pour les jeunes sapeurs-pompiers

Samedi 16 mars, 8h, hangar Sonceboz, JSP 1, tous + JSP du Vallon, avec collation à 12h.

Jeudi 12 septembre, 19h, hangar Sonceboz, JSP 2, tous.

Durée des exercices

Sauf cas particulier, les exercices se terminent à 21h30 pour les sections d'Appui, Instruction et JSP et à 22h30 pour les sections Premiers-Secours.

Entrée en service

Les chargés de leçons entreront en service quinze minutes avant l'heure indiquée sur le programme, au hangar de la commune définie, pour le rapport de détail.

Cadres

Les chefs d'interventions et les chefs de groupe constituent les cadres.

Excuses

Les motifs réputés valables sont énumérés à l'article 12 chiffre 4 du règlement du corps des sapeurs-pompiers La Suze. Les excuses motivées doivent parvenir par écrit dans les trois jours suivant l'exercice au Commandant ou au Quartier-Maître. Les SMS ne sont pas pris en compte. Passé ce délai, les excuses ne pourront plus être prises en considération. Les absences pour des raisons professionnelles seront justifiées sur papier de l'entreprise concernée. Les absences pour cause de service militaire seront accompagnées d'une copie de l'ordre de marche. Les absences pour cause de maladie ou d'accident seront

accompagnées d'un certificat médical. Les arrivées tardives aux exercices (restant exceptionnelles) doivent être annoncées au Quartier-Maître pour éviter une mise à l'amende.

Amendes

En cas d'absence non justifiée, le montant de l'amende est fixé à 100 francs par exercice ou convocation.

Départ

Les personnes qui quittent la localité doivent annoncer leur départ par écrit au Commandant. L'équipement personnel doit être restitué.

Commandant Cap Patrick Tissot,
032 489 20 08 / 079 626 59 71
tissot.patrick@bluewin.ch

Quartier-Maître Lt Marie-Eve Streit
032 489 26 84 / 079 555 68 47
m-e.streit@hispeed.ch

SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE CORTÉBERT

Super match au loto



La société des pêcheurs de Cortébert organise un super match au loto. Pour les amateurs, rendez-vous est donné le vendredi 25 janvier à 20h. Abonnement 4 cartes: 50 francs par personne, cartons compris. Le jeu en vaut la chandelle, en effet, de nombreux prix sont à

gagner: paniers garnis, viande fumée, plateau de fromages, poulets, filets et bons. En outre, une cantine sera à la disposition des participants. | société des pêcheurs de Cortébert

Vendredi 25 janvier, 20h
Salle polyvalente Cortébert



L'EJC ouvre ses portes mercredi prochain

Parents, futurs parents, citoyens intéressés par l'encadrement de la jeunesse: tous sont chaleureusement invités mercredi prochain 23 janvier à la soirée porte ouverte de l'Ecole à journée continue (EJC) locale.

Rue des Prés 5 (porte de gauche du complexe communal), le directeur Claude Cœuvray et ses cinq collègues recevront toutes les personnes intéressées, qui pourront visiter les locaux de cette structure communale, découvrir le diaporama qui sera projeté à la halle de gymnastique attenante, ainsi que les panneaux explicatifs consacrés à la ligne pédagogique de l'institution, tout en dégustant boissons, pâtisseries et salés, dans une ambiance détendue.

Les documents d'un sondage seront par ailleurs disponibles, qui permettront de déjà prédéfinir les besoins futurs.

75 jeunes clients

L'EJC fonctionne en plein depuis cette année. Ses effectifs ont plus que doublé en trois exercices et elle organise désormais tous les modules possibles, y compris celui du mercredi après-midi (ceci expliquant l'heure plus tardive de cette traditionnelle porte

ouverte). Avec 75 écoliers au total, l'EJC accueille en effet ses jeunes clients le matin de 7h à 8h, pour le repas de midi de 11h30 à 13h30, l'après-midi de 13h15 à 15h15 et de 15h15 à 17h15.

Les six employés assument ensemble 3,3 postes en termes de plein temps.

L'EJC est actuellement à l'étroit dans ses locaux, où il faut faire preuve d'inventivité et de souplesse. Les repas sont pris au réfectoire pour les 3H à 8H, dans le local principal pour les 1H et 2H. «Une salle que nous avons équipée de deux tables qui servent aussi bien aux repas qu'aux devoirs, aux jeux, au dessin», souligne Claude Cœuvray.

Vivement le nouveau bâtiment

Cette polyvalence du mobilier n'est pas sans poser quelque problème, lorsque certains s'activent à leurs devoirs, tandis que d'autres s'amusent. «Pour offrir du calme aux enfants qui travaillent, nous essayons tant que possible d'utiliser la halle de gymnastique pour les autres – un local que nous sommes particulièrement heureux de pouvoir occuper souvent –, ou d'installer le coin «devoirs» au réfectoire.»

Contrairement à une crèche, dont le nombre de places est prédéfini, l'EJC ne peut pas refuser d'enfants; dès lors, chaque rentrée pose un véritable défi organisationnel, en fonction des inscrits, de leur nombre et des groupes d'âges.

Claude Cœuvray ne s'en cache surtout pas, cette infrastructure appréciée attend impatiemment la construction de la Maison de l'enfance.

Adaptée aux enfants, et non l'inverse

Avant chaque repas, et par n'importe quel temps, les enfants passent un moment dehors, à se défouler sur la place de jeux. «Nous avons constaté que cela leur est nécessaire, en particulier aux plus jeunes, pour faire la transition entre l'école, où ils doivent demeurer tranquilles, et le repas, où ils ne peuvent pas davantage bouger.» C'est un véritable axiome de base pour le directeur: l'EJC s'adapte aux enfants, et non le contraire. Ainsi a-t-il introduit également les sorties en groupes, afin de varier les activités des jeunes clients. En train exclusivement, les enfants ont par exemple rallié le lac de Bienne ou la magnifique place de jeu du centre Camille Bloch, à Courtelary.



Sus à l'anonymat!

Afin de tisser un véritable réseau autour des enfants, Claude Cœuvray a introduit l'année dernière ce qu'il appelle l'entretien d'accueil. Dès après leur inscription, parents et enfants qui rallieront l'EJC à la rentrée sont invités, individuellement, pour une ren-

contre d'une heure à une heure et demie. A cette occasion, ils visitent les lieux, font connaissance avec le personnel (et les jeux!), remplissent ensemble un formulaire précis recensant les allergies, habitudes et éventuelle pathologie de chaque enfant, «Pour l'enfant, c'est un moment précieux, qui lui

permet une première phase d'acclimatation. Et pour nous, il est particulièrement utile de rencontrer vraiment les parents, de faire connaissance avec eux, avec la situation familiale.» | *de*

Portes ouvertes
Mercredi 23 janvier, 18h-21h
EJC, rue des Prés 5

Mise au concours

Le Conseil municipal a visé lundi soir la mise au concours du poste de secrétaire communal, qui sera publiée tout prochainement dans les quotidiens et divers journaux régionaux. L'entrée en fonction de la ou du nouveau secrétaire est agendée au 1^{er} octobre prochain. | *cm*

Un PGA simplifié

L'Exécutif local a voté lundi un crédit de quelque 19000 francs pour l'étude d'un PGA (plan général d'alimentation en eau) simplifié; la commune ne possède plus que les conduites, les objets tels que bâtiment et réservoir étant en mains du Sester (Syndicat des eaux Sonceboz-Tavannes-Reconvilier). | *cm*

PCiJb: soutien aux candidats

Le Conseil municipal a décidé de ne présenter aucune candidature locale pour la future commission de gestion de la Protection civile régionale. Il soutient les candidatures proposées par les communes de Tramelan et de Court. | *cm*

OK à la NPR

C'est un préavis favorable que les élus locaux ont accordé à la Nouvelle politique régionale Jura bernois (NPRJb), dans sa version portant sur les années 2020-2023. | *cm*

Les toits sous surveillance

Mandat a été confié par l'Exécutif local à l'entreprise Nicolas Cristoni, pour l'entretien (nettoyage des chenaux en particulier) et la surveillance, en 2019, des toits de divers bâtiments communaux, à savoir l'ancienne scierie de Sombeval, le complexe du Brahon, l'immeuble sis rue du Collège 31, le collège primaire et le stand de tir. | *cm*

Deux-roues

Le Conseil municipal a approuvé le plan sectoriel VTT-JB, qui était présenté en procédure d'information et de consultation par l'ARJB (Association régionale Jura-Bienne). | *cm*

Il grimpera aux arbres

Ainsi que le Conseil municipal en a pris la décision lundi soir durant sa première séance 2019, Michael Pécaut, employé des Service techniques, suivra cette année un cours de grimpe lié à l'élagage des grands arbres. Cette formation se déroulera en deux temps, sur plusieurs jours.

Les autorités ont estimé judicieux de former sérieusement un employé communal à cette

Isolation

Un crédit de 4600 francs environ a été libéré lundi par les autorités, pour procéder à l'isolation phonique du réfectoire de l'Ecole à journée continue; ce travail sera effectué par l'entreprise locale Stucki SA. | *cm*

tâche, qui exige le respect de normes de sécurité tout à fait impératives.

Les grands arbres ne manquent pas sur le territoire communal et leur entretien est important, pour assurer la sécurité des habitants et la santé des végétaux; de surcroît, leur taille s'avère onéreuse, lorsqu'elle doit être confiée à des entreprises externes. | *cm*

Les deux passages à la trappe

L'Office des ponts et chaussées, par son service pour le Jura bernois, a répondu négativement à la demande présentée par les autorités locales de maintenir un des deux passages pour piétons sis près du temple de Sombeval.

Dans son argumentation, le service rappelle que les passages jaunes induisent un sentiment subjectif de sécurité, qui est une des causes principales des accidents graves, et même souvent mortels, impliquant des piétons sur les passages peu fréquentés en Suisse. Et de souligner qu'il n'entend nullement interdire la traversée de la chaussée, mais veut promouvoir la plus grande prudence des piétons; en l'absence de passage

marqué, il apparaît que ces derniers prennent conscience du danger et attendent un espace suffisant entre les véhicules, avant de se lancer sur la route.

Ajoutant que la suppression des deux passages a été approuvée par la division prévention de la Police cantonale

bernoise, le service régional souligne qu'il surveillera ce secteur régulièrement ces prochaines années et qu'il n'hésitera pas à revoir sa position si d'importants changements devaient être constatés dans la fréquentation de cette traversée. | *cm*



Les deux passages jaunes disparaîtront, mais les îlots du passage aval demeureront en place

Nettoyage en toute sécurité

L'Ecole à journée continue a sensiblement accru les périodes où elle utilise la halle de gymnastique. Cette augmentation de sa présence rend impossible le nettoyage régulier des lieux; le sol met en effet un temps conséquent pour sécher et le danger est grand que les enfants glissent sur des parties encore humides. Aussi le Conseil municipal a-t-il libéré lundi soir un montant de 2269 francs exactement, pour l'achat d'une nouvelle

machine de marque Kärcher, qui permettra le nettoyage et le séchage immédiat du sol de la halle. Dans le même domaine, l'Exécutif a débloqué une somme de 2375 francs, pour acquérir une nouvelle machine de nettoyage à haute pression pour la conciergerie, de marque Kärcher également; elle remplacera un engin acheté d'occasion voici vingt ans, qui a rendu d'énormes services et est cette fois en bout de vie. | *cm*

Mesures hivernales concernant le parcage

Durant la période hivernale, le parcage de véhicules automobiles privés est interdit le long des rues du village et aux abords de celles-ci.

Dans l'intérêt général, le passage des machines de déneigement, de sablage et de salage ne doit pas être entravé pas des véhicules stationnés de manière non conforme aux mesures de parcage hivernal. Par ailleurs, pour des raisons d'ordre pra-

tique, les engins communaux sont parfois contraints d'emprunter les sens interdits.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accidents dus au non-respect des prescriptions en vigueur.

Dès lundi 21 janvier, des contrôles seront réalisés dans tout le village et des amendes seront infligées aux propriétaires de véhicules ne respectant pas ces prescriptions. | *cm*



30 km/h: une version «light»

Lundi soir, le Conseil municipal s'est penché sur le projet de limitation de la vitesse à 30 km/h, dont il envisage d'introduire une version «light», dans un premier temps du moins, le long de la rue des Prés. Il va tout prochainement présenter une demande dans ce sens auprès de l'Office de la circulation routière.

Les autorités rappellent à ce sujet que les limitations de vitesse coûtent passablement cher. Ainsi les études des spécialistes chiffrent-elles à près de 270000 francs le passage à 30 km/h de la rue des Prés et de la rue de la Gare seules; un montant dont on soulignera qu'il n'englobe aucune des mesures nécessaires pour créer une zone de rencontre devant la gare.

Pour répondre complètement aux demandes des pétitionnaires, précise l'Exécutif, il faudrait investir pas loin d'un demi-million de francs. | *cm*





La courbe démographique ne relâche pas son effort

Le chef-lieu régional a gagné encore 41 habitants l'an passé, dont la courbe démographique suit une progression éminemment positive ces quinze dernières années: à fin 2018, 257 âmes de plus qu'au 31 décembre 2003. Une jolie pente, qu'elle gravit avec une belle régularité.

Très bonne année

Exceptés quelques petits fléchissements, en 2005 (diminution de 17 habitants) et en 2012 (-25), la croissance démographique ne fait que se confirmer à Courtelary, qui a gagné 209 habitants depuis 2004, soit 113 détenteurs du passeport helvétique et 96 ressortissants étrangers.

Au classement des progressions annuelles les plus marquées, 2018 prend le quatrième rang, derrière 2014 (+52), 2004 (+48) et 2009 (+48).

Douze mois après avoir franchi la barre des 1400 habitants, la commune confirme donc l'attrait qu'elle exerce. Fin 2018, elle abritait 1442 personnes (1401 fin 2017), soit 1206 ressortissants suisses (1186) et 236 étrangers. Parmi ces derniers, on relève 162 détenteurs de permis C (147), 57 de permis B (47) et 11 détenteurs d'autres permis (21). Pour arriver au total de 1442 âmes, on comptabilisera encore les 6 personnes actuellement en séjour (2).

Une balance très souriante

Le bon résultat de l'année dernière est imputable à un nombre décroissant de départs

de la localité (60, contre 96 en 2017), pour un beau total d'arrivées (95, contre 96 en 2017). Plus réjouissante encore, la balance clairement positive aussi entre les 17 naissances (10) et les 11 décès (15) enregistrés durant l'année civile.

Au chapitre de la confession, on relève 606 réformés (607), 341 catholiques romains (328), 6 catholiques chrétiens (6) et 489 personnes déclarant appartenir à une autre ou à aucune religion (460).

Quant au sexe, la progression s'est faite à parts quasi égales en 2018, la gent masculine demeurant toujours numériquement plus forte: de 711 à 732 hommes, de 690 à 710 femmes.

Trentenaires en force

La pyramide des âges révèle un ventre assez rebondi pour les 30 à 60 ans, mais également un beau total de très jeunes (181 enfants de moins de 10 ans, soit 12 de plus qu'en 2017).

La plus forte progression est enregistrée par les 31 à 40 ans: 22 personnes de plus en un an, pour atteindre le total de 185. Les 41 à 50 ans sont aujourd'hui 209, soit dix de plus qu'il y a douze mois. Ont également augmenté les 11-20 ans (160, +6), les 81-90 ans (70, +4) et les 91 ans ou plus (24, +6). Les 21-30 ans ont diminué de 6 personnes (155 au total), les 51-60 de 9 (193), les 61-70 de 2 (141), comme les 71-80 (124).

Les paris sont lancés, pour le franchissement de la barre des 1500 âmes... | cm



Avis d'essai de traçage des eaux souterraines région

La Chaux-de-Fonds - Vallon de Saint-Imier

Dans le cadre de l'étude de l'évitement Est de La Chaux-de-Fonds par la route principale H18, un essai de traçage des eaux souterraines va être pratiqué dans le quartier Est de La Chaux-de-Fonds (Les Arêtes) en début de semaine (N° 4, le 21 janvier). Cet essai a pour but de connaître les connexions

des eaux souterraines jusqu'aux points de résurgence (sources). Il sera pratiqué avec de la fluorescéine, un produit totalement inoffensif pour l'être humain et l'environnement.

Il se peut que dans les jours ou semaines qui suivent, l'eau prenne momentanément une coloration vert pomme.

Du fait des distances jusqu'aux sources et de la dilution, ce risque de coloration est toutefois très faible. Les sources concernées sont potentiellement celles situées au bord du Doubs entre La Chaux-de-Fonds et Biaufond et celles situées en rive gauche entre Villeret et Courtelary.

En cas d'observation de coloration ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler l'ISSKA au numéro 032 913 35 33 (Messieurs Blant et Lütcher). Merci aussi de faire une photo si vous êtes équipé (p. ex. smartphone) et de noter l'heure et la date.

NEZ À NEZ AVEC NOS AMIS À PLUMES

Nourrir les oiseaux en hiver

En hiver, l'entretien de mangeoires bien garnies facilite la recherche de nourriture de nos amis à plumes. Les boules de gras, graines et autres friandises de la sorte permettent par ailleurs à jeunes et moins jeunes d'observer les oiseaux de tout près. Il faut cependant veiller à ce que le nourrissage soit approprié et raisonnable.

Les premières chutes de neiges marquent le début d'une période difficile pour les oiseaux. Naturellement adaptées aux rudes conditions hivernales de nos latitudes, bon nombre d'espèces passant l'hiver en Suisse saluent néanmoins la source de nourriture supplémentaire qu'offrent les mangeoires.

Toutefois, une pratique sensée du nourrissage hivernal ne se soustrait pas à l'observation de quelques points importants (voir encadré).

Aménager des jardins naturels

Comme le nourrissage hivernal se déroule généralement près des habitations, ce sont surtout les oiseaux habitués à la présence humaine qui en profitent. Les propriétaires de jardins peuvent agir toute l'année en faveur d'une avifaune

diversifiée en aménageant et entretenant leur espace extérieur de façon naturelle.

Ils favorisent ainsi la biodiversité devant leur porte, tout en contribuant à la préservation générale d'habitats sains et variés.

Contempler pour mieux protéger

Les mangeoires et les boules pour mésanges offrent, en particulier aux plus jeunes, un aperçu captivant de la vie des oiseaux sauvages.

Chez les enfants, ces observations ont un certain potentiel d'éveiller un intérêt pour la nature proche de chez soi, et de poser ainsi la première pierre d'une future conscience écologique.

Le nourrissage hivernal des oiseaux s'en voit ainsi justifié, dans la mesure où il reste modéré et adéquat.



Les mangeoires offrent, en particulier aux plus jeunes, un aperçu captivant de la vie des oiseaux sauvages (en photo rougegorge familier, moineau friquet et mésange bleue). Photo © Station ornithologique suisse

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Mouvement de la population en 2018

En 2018, la population de Cormoret a augmenté de 6 âmes.

Le recensement de la population effectué le 31 décembre 2018 relève que 491 personnes, dont 462 Suisses et 29 étrangers (14 permis C et 15 permis B) sont domiciliés dans la commune.

Les étrangers proviennent de 10 nationalités différentes.

En 2018, le contrôle des habitants a enregistré 4 naissances, 10 décès, 34 arrivées et 22 départs.

A ce jour, notre commune compte 250 femmes (51 %) et 241 hommes (49 %); 232 personnes protestantes (47 %), 77 catholiques (16 %), 182 sans confession ou hors religion reconnue (37 %).

Selon l'état civil, il y avait au 31 décembre, 197 célibataires (40 %), 226 personnes mariées ou partenariat enregistré (46 %) et 68 personnes veuves ou divorcées (14 %).

Aux chiffres ci-dessus, il y a lieu d'ajouter 2 personnes en séjour hebdomadaire.

Pyramide des âges

	Féminin	Masculin	Total	%	%
de 0 à 10 ans	28	34	62	12.6 %	
de 11 à 20 ans	22	27	49	10 %	34.2 %
de 21 à 30 ans	30	27	57	11.6 %	
de 31 à 40 ans	25	18	43	8.8 %	
de 41 à 50 ans	33	32	65	13.2 %	37.9 %
de 51 à 60 ans	37	41	78	15.9 %	
de 61 à 70 ans	40	33	73	14.9 %	
de 71 à 80 ans	26	20	46	9.4 %	27.9 %
81 ans et plus	9	9	18	3.6 %	
Totaux	250	241	491		

A noter qu'une personne a eu 100 ans en 2018.

Votations du 10 février

En vue de la prochaine votation fédérale et communale du 10 février 2019, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante: président: Thierry Vuilleumier; secrétaire: Sabine Chappuis; membres: Barbara Burri et Ana Belen Costoya, Dylan Rindlisbacher, Johan Roth et Serge Rufener.

16 communes

1 JOURNAL

Un nourrissage hivernal adapté doit respecter les points suivants:

- La mangeoire doit être installée à un endroit dégagé, à proximité d'abris dans lesquels les oiseaux peuvent se retirer (buissons, arbres)
- Des mélanges éprouvés pour granivores et mangeurs d'invertébrés devraient être proposés; les graines de tournesol ou de chanvre, les noix et noisettes et la graisse sont également bienvenus. Les céréales ne sont appréciées que par les moineaux et les pigeons; il faut veiller à bannir tout mélange contenant des graines d'ambrosie
- Offrir chaque jour de la nourriture fraîche, si possible le matin avant le lever du soleil, ainsi que deux heures avant le crépuscule, selon les besoins.
- Maintenir la nourriture au sec et à l'abri des saletés ou des déjections; nettoyer la mangeoire régulièrement.



DÉPARTEMENT URBANISME ET MOBILITÉ

Travaux publics : nouveau camion-poubelle

Le Service des travaux publics a eu droit à son cadeau de Noël. Le nouveau camion-poubelle de la Municipalité de Saint-Imier est en effet opérationnel depuis la tournée de ramassage des déchets du 27 décembre dernier. Il a été présenté officiellement à la presse hier jeudi.

Soumis à la procédure des marchés publics et approuvé par le Conseil de ville, l'investissement pour le nouvel engin a fait l'objet de deux contrats distincts. Le premier concerne la partie automobile (châssis et cabine), le second l'agrégat (benne à ordures compactrice).

Le choix s'est porté sur les marques Scania pour le véhicule et Farid pour la benne. L'investissement total est de 308 000 francs (174 000 respectivement 134 000 francs), somme à laquelle il faut ajouter quelques milliers de francs d'équipements particuliers et de frais administratifs.

Le nouveau camion-poubelle est équipé d'un moteur

diesel qui répond à la norme européenne Euro 6, très exigeante pour ce qui est des seuils de rejet de pollution à ne pas dépasser. Il est également doté de différentes aides mécaniques, afin de réduire la pénibilité du travail des équipes. Comme le précédent, il sert au ramassage des ordures ménagères.

Immatriculé pour la première fois le 27 juin 2005, l'ancien véhicule totalise près de 160 000 kilomètres. Dans la mesure du possible, il sera mis à profit pour le ramassage des déchets verts, histoire de préserver autant que possible le nouveau camion des jus agressifs qu'ils produisent. | cm



Sacs poubelle gratuits pour les familles

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent une aide annuelle aux familles. Celle-ci se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (né depuis 2004) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres. Pour deux enfants, la famille reçoit 30 sacs de 35 litres respectivement 40 à partir du troisième enfant.

Toutes les personnes qui peuvent bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours,



au guichet de la caisse municipale, rue Agassiz 4, 2^e étage. La distribution n'est en effet plus assurée par le contrôle des habitants.

Sont inclus dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance en 2019 ainsi que celles qui s'établiront en cours d'année dans la commune. | cm

POPULATION IMÉRIENNE

Léger tassement après huit hausses

Au 1^{er} janvier 2019, Saint-Imier comptait 5167 habitants, contre 5185 un an plus tôt. Cette diminution de 18 unités fait suite à huit augmentations consécutives.

Depuis 2010, la cité imérienne a vu sa population progresser de 336 personnes, soit de près de 7%. Pour rappel, le cap des 5000 habitants a été dépassé en 2014.

En 2018, Saint-Imier a enregistré un recul des ressortissants suisses (-30) et une augmentation de la population d'origine étrangère (+12). Une nouvelle fois, le nombre des naissances (45 contre 52 en 2017) a été inférieur à celui des

décès (80 contre 62 en 2017). La baisse effective de la population a par conséquent pu être freinée grâce aux nouveaux arrivants qui dépassent de 17 unités le nombre de départs de la commune.

Soixante-neuf nationalités

Parmi les 5167 habitants, 165 résident aux Pontins, 160 à Mont-Soleil et 42 au Cerneux-Veusil. Du point de vue de l'état civil, les céliba-

taires sont au nombre de 2337 (45.23%) pour 1920 personnes mariées (37.16%), 567 divorcés (10.97%), 337 veufs (6.52%), 4 partenariats enregistrés (0,08%) et 2 partenariats annulés (0,04%). Au nombre de 2590 (50.13%), les femmes restent de peu majoritaires.

Durant l'année écoulée, 18 habitants ont obtenu la nationalité suisse, 16 personnes ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation

ordinaire et 2 par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1546 habitants, soit 29,92% de la population totale. Elle se répartit en 69 nationalités différentes contre 75 l'année dernière. Le Portugal reste largement la nation la plus représentée avec 439 ressortissants, toujours suivi de l'Italie (226) et de la France (221). | cm

SERVICE D'AUTOPARTAGE MOBILITY

La Municipalité innove

Plusieurs changements sont intervenus en ce début d'année pour les utilisateurs de la voiture Mobility stationnée à Saint-Imier. Sous l'impulsion de la Municipalité, qui finance ce service, un véhicule électrique flambant neuf a été mis en circulation. Son emplacement a lui aussi été modifié.

Depuis le 10 janvier dernier, la voiture Mobility n'est plus stationnée à la gare. Afin de favoriser son utilisation par le personnel de l'administration communale, elle a été déplacée au cœur de Saint-Imier, sur le parking de la rue du Collège.

Le Conseil municipal a également décidé de renoncer au moteur diesel pour un véhicule électrique. Après utilisation, celui-ci est rechargé à la borne communale «Smotion» par du

courant AMBRE 100% solaire produit à Saint-Imier par les Services techniques.

Autre nouveauté depuis cette année, les collaborateurs de la commune devront prioritairement utiliser ce véhicule pour leurs trajets professionnels. Induite par le nouveau système de financement introduit par la coopérative Mobility, la solution choisie permettra entre autres d'améliorer le bilan carbone de l'administration communale.

A noter, enfin, que la Renault Zoé 400 reste, comme par le passé, à disposition des particuliers abonnés au service d'autopartage Mobility. Pour ces derniers comme pour le personnel municipal, les réservations se font en ligne selon le principe du premier arrivé premier servi.

Conclu pour deux ans, le nouveau système introduit en 2019 fera l'objet d'une évaluation par le Conseil municipal à l'issue de cette première période. | cm

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

Un foisonnement d'activités à agender

La lecture mène à tout. L'équipe de la bibliothèque de Saint-Imier ne manque pas d'idées pour animer le lieu. Au programme de ce début d'année, du théâtre et de belles rencontres, notamment.

Une collaboration avec le Centre de culture et de loisirs vient ainsi d'être mise sur pied. Le mercredi 27 février prochain, à 16h30, le CCL accueillera *Dans Moi*, du metteur en scène et comédien neuchâtois Robert Sandoz. Il s'agit d'un spectacle autour de Kitty Crowther, une illustratrice de livres pour enfants dont le travail est d'une extrême délicatesse.

En mars, la bibliothèque recevra les écrivaines Dunia Miralles et Bernadette Richard qui parleront de leurs œuvres. Dans le courant d'avril, ce sera au tour de Christophe Meyer, le régional de l'étape. Il évoquera *Le Livre*, son dernier roman dont la trame se déroule dans la région.

Sur Facebook et Instagram

Du côté des animations régulières, Né pour lire aura lieu tous les premiers vendredis du mois, à 9h45. La Ronde des cakes reprendra certainement les premiers mercredis du mois, en début de soirée. En collaboration avec des associations régionales, il est également prévu d'organiser des rencontres thématiques autour du Japon, de l'astronomie, des



contes ou encore des ateliers zéro déchet.

En attendant la mise en œuvre du site internet, il est possible de suivre les aventures de la bibliothèque sur Facebook (<https://www.facebook.com/bibliothequeregionaledesaintimier/>) ou le compte Instagram (<https://www.instagram.com/bibliothequedesainti/>). Les bibliothécaires y publient en temps réel toutes les nouveautés en rayon! Il est également possible d'utiliser ces canaux pour suggérer des propositions d'achat.

Toute l'équipe se réjouit par ailleurs de recevoir la popula-

tion, la conseiller et lui proposer des livres qui raviront ses heures de lecture, des livres sonores, des disques, une collection de BD à se damner et des films à foison de 7 à 107 ans.

| cm

Bibliothèque régionale
Rue du Marché 6
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch

Horaires d'ouverture :
Mercredi 14h-18h
Jeudi et vendredi 9h-11h / 14h-18h
Premier samedi du mois 10h-11h30



SAINT-IMIER

Les bambins apprennent le français avec MIA

MIA, la Maison d'ici et d'ailleurs, que dirige Aurélie Juillerat, propose cette année trois nouveautés: des Dîners d'ici et d'ailleurs, des cours de français pour les petits dès 3 ans, ainsi qu'un cours de préparation à l'embauche.

35 apprenants

Rappelons en préambule quelques chiffres annoncés par l'association pour l'année dernière, qui a vu augmenter ses offres et leurs participants.

En 2018, 35 personnes ont fréquenté les cours de français, lesquels ont débouché sur un total de 351 heures d'enseignement. L'association MIA réunit une quarantaine de membres et quelque 25 bénévoles.

Tandis qu'une vingtaine de familles ont profité de l'accueil parent-enfant, 22 femmes migrantes et 17 bénévoles ont fréquenté le café-rencontre.

Onze enfants, enfin, ont animé la garderie.

Venez dîner!

Outre ses cours de français avec garderie d'enfants d'âge préscolaire, accueil parent-enfant et autre café-rencontre, l'association lance cet hiver ses Dîners d'ici et d'ailleurs.

Sur inscription (à info@mia-saint-imier.ch ou directement dans les locaux de l'association), elle servira à toutes les personnes intéressées un repas spécial pour le prix de 10 francs.

Outre la gastronomie et la découverte de saveurs d'ailleurs, cette rencontre à table permettra de riches échanges humains.

Le premier mardi de chaque mois, des personnes fréquentant l'association et des bénévoles prépareront ensemble ce dîner fait de mets provenant d'ailleurs.

Le premier de ces repas proposera des spécialités érythréennes, le 5 février prochain.

Dès 3 ans

Par ailleurs, répondant à un besoin clairement identifié par les milieux scolaires, MIA propose désormais un cours de français mère-enfant (une exigence cantonale, que cette implication des mères exclusivement), destiné aux bambins dès 3 ans. Pour développer ce projet, MIA s'est assuré la collaboration de l'école primaire imérienne, en particulier des enseignantes de 1H; celles-ci sont les mieux placées pour définir les savoirs linguistiques souhaitables, et même indispensables, pour commencer un cursus scolaire dans les meilleures conditions possibles et avec une véritable égalité de chances.

Les petiots apprendront le français de manière ludique et moderne, tout en s'adonnant à des bricolages eux aussi très formateurs et en apprenant le respect de règles structurantes, facilitant l'intégration à l'école.

Les mères, pour leur part, recevront des informations sur le système scolaire et aborderont en groupe divers thèmes de la vie quotidienne, alimentation, sommeil et éducation notamment.

Mères et enfants seront de surcroît invités à visiter les structures imériennes qui les concernent au premier chef, école, bibliothèque, ludothèque et administrations diverses en particulier.

Novateur

Dernière nouveauté qui devrait démarrer cette année, un projet très novateur imaginé par MIA, qui a dû convaincre les autorités cantonales concernées de son bien-fondé. Sceptiques, ces dernières ont accepté de débloquer des fonds pour un projet pilote, dans un premier temps. Il s'agit là d'un cours de préparation à



A l'initiative de Teresa Baptista, une exposition présentera dès demain, au CCL, les travaux effectués en atelier artistique sous le toit de MIA

l'embauche, développé en partenariat avec le Service social imérien.

Actuellement au travail pour la conception de ce projet, MIA espère bien qu'un cours de ce type puisse être lancé le semestre prochain. A suivre, donc. | de

1^{er} Dîner d'ici et d'ailleurs, le 5 février
Inscr. à info@mia-saint-imier.ch ou dans les locaux, rue de la Chapelle 2

L'association MIA, active depuis 2016, apolitique et laïque, a pour but de participer à l'accueil de personnes migrantes et de faciliter leur intégration par des activités diverses. Reconnue et soutenue par le canton de Berne et par la commune de Saint-Imier, elle vise également à favoriser les échanges interculturels avec notre société d'accueil.



Au travail pour l'exposition. On reconnaît les encadrants Pamela Orval, debout au fond, et Blaise Tolck, tout à gauche

Une exposition dès demain au CCL

A l'initiative de Teresa Baptista, apprentie assistante socio-éducative de troisième année au ceff Santé-Social, qui en a fait son projet de stage, une douzaine de femmes fréquentant MIA présentent pour une semaine une exposition artistique et artisanale. Encadrées par les artistes Pamela Orval et Blaise Tolck, durant une dizaine d'ateliers, elles ont notamment réalisé des tableaux et autres cartes postales inspirées de leurs pays d'origine et de leurs histoires de vie. Des enregistrements de chants traditionnels et la présentation originale de témoignages personnels s'ajouteront notamment aux œuvres personnelles ou collectives. Par ailleurs, des personnes qui fréquentent MIA serviront aux visiteurs un apéro dînatoire aux couleurs de leurs divers pays.

Large ouverture

Outre la formation de cette apprentie, l'exposition mise sur pied par Teresa Baptista vise des buts d'ouverture et d'échanges, en impliquant les personnes touchées par l'association dans un projet extra muros, ce qui enrichit leur vie sociale et leurs échanges avec la population locale, tout en renforçant leur estime d'elles-mêmes et en faisant mieux connaître MIA. Les responsables de ce projet et de MIA le soulignent de concert, nombreuses sont les femmes migrantes qui ne sortent quasiment jamais de leur domicile; ce genre d'activités constitue une excellente ouverture sur leur nouveau monde et souvent le premier pas vers la création d'un réseau social. | de



Les exposantes ont choisi de s'exprimer notamment dans des activités artisanales traditionnelles

Au CCL du 19 au 25 janvier Vernissage samedi 19 janvier, 11 h-17 h, apéro dînatoire
Horaires: dimanche, 14 h-17 h, lun à ven, 14 h-18 h

MÉMOIRES D'ICI

Florian Eitel présente son nouveau livre

Le centre de recherche et de documentation du Jura bernois a le plaisir de vous convier au vernissage de l'ouvrage *Horlogers anarchistes en Suisse, microhistoire globale des débuts du mouvement anarchiste au XIX^e siècle* par Florian Eitel, aux éditions Transcript.

Docteur en histoire et spécialiste des mouvements anarchistes, l'auteur présentera et dédicacera son dernier ouvrage. Cette recherche historique est rédigée et publiée en allemand. Néanmoins, elle s'adresse également à un public francophone grâce à sa riche iconographie et à ses nombreuses reproductions de citations et de sources en français sur le Vallon de Saint-Imier et le mouvement anarchiste dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Florian Eitel, né en 1981, a fait ses recherches et a enseigné au Département d'Histoire contemporaine de l'Université de Fribourg, notamment sur l'histoire de l'anarchisme et sur le rôle de la musique dans la mobilisation politique. Il est aujourd'hui conservateur au Département Histoire du Nouveau Musée Bienne. Mémoires d'ici vous invite cordialement à la présentation de Florian Eitel ainsi qu'à la dédicace et au moment d'échanges qui suivront.



Mardi 22 janvier 19 h 30
Salle des Rameaux
Rue du Midi 1, Saint-Imier
Entrée libre

A l'occasion de la parution de l'ouvrage, Espace Noir propose une exposition intitulée « Saint-Imier 1850-1900: Globalisation et anarchisme/Globalisierung und Anarchismus » du 22 janvier au 24 février. Une trentaine de reproductions d'images et documents écrits sur l'époque de l'émergence du mouvement anarchiste dans le Vallon de Saint-Imier seront présentés avec des commentaires dans les deux langues. Entrée libre.

BPA

Une bonne préparation permet de réduire le risque d'accident

Quelques 76 000 blessés sont recensés chaque année dans les domaines skiables helvétiques. Si le matériel et la sécurité des pistes se sont fortement améliorés avec les années, l'adepte des sports d'hiver peut également jouer un rôle actif dans la réduction du risque de blessures. Le bpa – Bureau de prévention des accidents distille quelques conseils afin d'aborder la nouvelle saison dans les meilleures conditions.

En Suisse, quelques 76 000 skieurs ou snowboarders se blessent chaque année dans les domaines skiables helvétiques au point de devoir consulter un médecin. Environ un quart d'entre eux sont des touristes étrangers. De plus, 16 personnes adeptes du ski ou du snowboard perdent la vie sur/ou à proximité des pistes. La nouvelle statistique du bpa relative aux transports de blessés dans les sports de neige indique également quelle partie du corps est la plus exposée aux blessures: pour le ski, il s'agit des jambes dans plus de la moitié des cas.

Différentes études montrent également que le risque de blessures relatif aux sports de neige a presque diminué de moitié entre les années 1970 et 1990, avant de stagner. Au-delà de l'amélioration de l'équipement et de l'augmentation du

niveau de sécurité sur les descentes préparées, l'amateur de sports de neige peut influencer positivement le risque de blessures en se préparant correctement à la nouvelle saison, et ceci tant au niveau du matériel que du physique.

Corps mis à rude épreuve Benedikt Heer, spécialiste des sports d'hiver au bpa, rappelle que ces derniers mettent le corps à rude épreuve. « De nombreux skieurs et snowboarders manquent de force, d'endurance et de coordination pour exécuter des mouvements peu courants. Il est donc important durant la phase de préparation

de renforcer la musculature du tronc et des jambes ainsi que de travailler l'équilibre. »

Un matériel adéquat contribue également à la réduction des risques. « Il est notamment impératif avant chaque saison de faire régler ses fixations de ski dans un magasin spécialisé », indique Benedikt Heer. Bien réglées, ces dernières permettent d'éviter des blessures à la partie inférieure des jambes ainsi qu'au niveau des chevilles. La vignette du bpa, délivrée par plus de 700 revendeurs spécialisés, atteste le bon réglage des fixations et rappelle à l'amateur de ski la prochaine échéance.

Un coffre de toit: d'avantage d'espace mais attention au rangement

Une fois le matériel prêt et la condition physique affûtée, il ne reste plus qu'à franchir l'épreuve de la route pour rejoindre les pistes. Mais une grande partie des personnes qui partent en vacances de ski en voiture rencontrent le même problème: trop de bagages et pas assez d'espace de rangement. Un coffre de toit permet de disposer de davantage d'espace. Une nouvelle vidéo du bpa rappelle quelques règles à respecter pour conduire en toute sécurité avec un coffre de toit.



ENSEMBLE VOCAL D'ERGUËL

Une fable écologique pour clore la direction de Philippe Krüttli

Lors de son prochain concert, l'Ensemble vocal d'Erguël présentera un programme de pièces de John Glenesk Mortimer, *Tres Poemas*, ainsi que deux créations: *Craigour Suite*, et *The song of Man*.

John Glenesk Mortimer, compositeur écossais, ancien professeur des conservatoires neuchâtelois et ancien directeur de chœur et d'orchestre, notamment de l'Orchestre de chambre jurassien et du chœur Vivaldi de Delémont, a gardé des liens très étroits avec notre région et avec son ami Philippe Krüttli, directeur de l'EVE.

The song of Man, commandé par Philippe Krüttli pour l'EVE, est une cantate moderne alternant textes profanes, religieux, actuels et anciens qui nous parle de la situation unique de l'Homme sur la Terre, de sa pensée consciente qui le distingue des autres êtres vivants et de ce fait de sa responsabilité envers la planète.

La musique expressive de cette fable écologique, comme sortie d'un rêve, soulève des questions existentielles et universelles et nous emporte dans l'imtemporalité du propos.

La cantate de John Glenesk Mortimer s'impose donc naturellement comme dernière création présentée par Philippe Krüttli avec l'EVE.

En effet, Philippe Krüttli déposera sa baguette en juin 2019 après 27 ans de direction.

Pour l'EVE, cette cantate est un peu le reflet de son parcours. Cet ensemble vocal, acteur reconnu dans la vie culturelle de notre région et qui a depuis toujours présenté des œuvres de toutes les époques et d'influences diverses, est au seuil d'une transition importante.

C'est donc avec une force et une sincérité particulière qu'il s'est plongé dans cette œuvre expressive et chaleureuse qui va droit au cœur avec une émotion et une simplicité et qui ne manquera pas de vous émouvoir.

S'y ajoutera *The song of man* avec Alessandra Boër, soprano solo, chœur et ensemble de chambre avec flûte, clarinette, cor, harpe et quintette à cordes ainsi que *Craigour suite*, *Tres poemas* interprété par Pauline Krüttli, soprano solo, pour vivre un grand moment musical, empreint d'émotion et d'amitié.

Samedi 26 janvier, 20h
Collégiale de Saint-Imier
Dimanche 27 janvier, 17h
Collégiale de Moutier
Informations et réservations
sur www.everguel.ch
ou au 079 122 70 52



ESPACE NOIR

L'agriculture en région de montagnes

Un débat en collaboration avec le journal Nunatak

Mercredi soir, une présentation du journal Nunatak suivie d'un débat avec la participation de Paul Sautebin sur l'agriculture en région de montagnes est proposée par Espace Noir.

Cette revue se veut être un support pour développer et partager nos critiques, du

point de vue des régions montagneuses que nous habitons. Nous désirons aussi chercher des moyens de concrétiser notre opposition au monde tel qu'il se présente à nous, dévier du sentier balisé des flux de la marchandise et de l'autorité, nous attaquer à ce

qui nous sépare les uns des autres, nous plonger dans les histoires que racontent les ruisseaux, les êtres, les arbres ou les rochers. Bienvenue à tous!

Mercredi 23 janvier, 20h
Espace Noir, Saint-Imier
Entrée libre

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?

clin d'œil PUBLICITÉ CRÉATIVE

CONSEIL EN MARKETING | GRAPHISME | IDENTITÉ VISUELLE | clin-d-oeil.net
CRÉATION DE STAND | SITE WEB | COMMUNICATION BD | TONY MARCHAND 032 940 11 16

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Etat de la population au 31 décembre 2018



Au 31 décembre 2018, la commune de Sonvilier comptait 1245 habitants. Dans le courant de l'année 2018, la Municipalité a enregistré 18 naissances et 8 décès. La répartition se fait comme suit: 1009 habitants dans le village de Sonvilier, 98 habitants à Mont-Soleil, 91 habitants à La Chaux-d'Abel, 2 habitants à Cerneux-Veuil et 45 habitants sur la Montagne de l'Envers. 1090 personnes sont de nationalité suisse et 155 personnes sont de nationalité étrangère.

La commune compte 575 célibataires, 508 mariés, 102 divorcés, 59 veufs et 1 cas de partenariat annulé. En ce qui concerne les confessions, on dénombre 470 protestants, 252 catholiques romains, 7 catholiques

chrétiens et 516 habitants d'une religion non reconnue. | *contrôle des habitants*

Bureau de vote du 10 février

Le bureau de vote pour la votation fédérale, cantonale et l'élection communale du 10 février 2019 sera composé des membres suivants: présidente: Jeanneret Rosemarie; vice-présidente: Zimmermann Annemarie; secrétaire: Grosjean Pauline; employée d'administration: Dufour Marlène; membres: Maradan Dominique, Meyer Cindy, Mezzi Emma, Roachat Florian, Roachat Mathias et Roth Steven.

LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

Ecole à journée continue

Suite au sondage qui a été envoyé aux parents d'élèves concernant l'ouverture d'une structure d'accueil dans le cadre de la journée continue pour l'année scolaire 2019-2020, le résultat est le suivant: deux familles sont intéressées par le projet, soit six enfants.

Au vu du nombre très faible d'inscriptions, il nous est impossible de mettre sur pied une structure de prise en charge des enfants hors temps d'école pour la prochaine rentrée scolaire.

L'Autorité communale remercie les familles qui ont répondu au questionnaire. | *cm*



SONVILIER

Venez découvrir nos nouveautés

ROMANS ADULTES

Comme toi | *Lisa Jewell*
La lettre d'amour interdite | *Lucinda Riley*
Millésime 54 | *Antoine Laurain*
Le disparu de Lutry | *Christian Dick*
Une douce odeur de pluie | *Jojo Moyes*

ENFANTS

Paprika et le clan des Bruxellois | *Bernadette Richard*
Une super histoire de cow-boy | *Delphine Perret*
Nouni se fait des amis | *Laure Galvani*
Le gristiti | *Benji Davies*

BD

Lou! En route vers de nouvelles aventures | *Julien Neel*
Les carnets de Cerise et Valentin | *Joris Chamblain*
Astérix: Le secret de la potion magique | *René Goscinny*
Mistinguette et Cartoon, tome 2: Deuxième chapitre | *Greg Tessier*
Les blagues de Toto, tome 15: Le savant fou rire | *Thierry Coppée*
Les Minions, tome 3: Viva le boss! | *Renaud Collin*

ADOS

Histoires pour garçons qui veulent changer le monde | *Ben Brooks*
Histoires du soir pour filles rebelles, tome 1 et 2 | *Elena Favilli*
Le dico des filles | *Dominique-Alice Rouyer*
Nous les garçons | *Raphaël Martin*

MAGAZINES

GEO - GEO Ado, La Salamandre, Revue Intervalles, La Gazette du Têt-Art.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

**Pierre Sommer, UDC, vice-maire**

Conformément au tournoi instauré lors de la dernière législature, le Conseil municipal a nommé Pierre Sommer, conseiller municipal UDC, en qualité de vice-maire pour l'année 2019. Se succéderont ainsi à la vice-mairie pour la présente législature: en 2019 le représentant UDC Pierre Sommer, en 2020 un élu PS (Carine Bassin, André Ducommun ou Christophe Gagnebin), en 2021 le représentant du Groupe Débat Mathieu Chaignat et en 2022 l'élue PLR Karine Voumard.
| le chancelier

Le Conseil municipal au travail

Le Conseil municipal de Tramelan, dans sa nouvelle composition, s'est réuni mardi 8 janvier pour la première fois. L'Exécutif tramelot gardera la configuration adoptée lors de la dernière législature, à savoir en principe une séance hebdomadaire en fin d'après-midi du mardi.

La première rencontre de la nouvelle législature a consisté notamment à fixer les échéances importantes de l'année. Les sept élus ont ainsi décidé de fixer au 27 avril prochain un jour de travail consacré à l'élaboration du programme de législature 2019-2022.
| le chancelier

Ecole primaire cherche bénévoles

La direction de l'école primaire de Tramelan est à la recherche de bénévoles pour la semaine de ski (aide au petit téléski surtout et aussi pour skieurs débutants et avancés).

La date de la semaine n'est pas encore fixée. Elle dépendra évidemment de l'état d'enseignement. Les volontaires sont priés de s'annoncer par téléphone (032 487 54 88) ou courriel (direction.ep@tramelan.ch).
| le chancelier

Répartition des dicastères et première séance

Le Conseil municipal a confirmé en séance du 8 janvier la répartition des dicastères telle que discutée lors de la séance informelle du 13 décembre dernier. Pour rappel, lors de la nouvelle législature qui s'est ouverte le 1^{er} janvier, ceux-ci sont répartis comme suit:

Dicastère	Titulaire	Suppléant
Mairie	Philippe Augsburger	Vice-maire
Finances	Philippe Augsburger	André Ducommun
STT	Mathieu Chaignat	Christophe Gagnebin
Bâtiments publics, Sécurité	André Ducommun	Pierre Sommer
Agriculture/forêts, STL	Pierre Sommer	Philippe Augsburger
Instruction publique, culture	Carine Bassin	Karine Voumard
Urbanisme, environn. transp.	Christophe Gagnebin	Mathieu Chaignat
Action sociale, jeunesse	Karine Voumard	Carine Bassin

90^{es} anniversaires en 2019

Les habitants suivants fêteront 90 ans en 2019: Hedy Aebi, Salah Bourbia, Blanche Bracelli, Claude Chopard, Ernest Gerber, Gertrude Gerber, Hanna Muggli, Edith Neuenschwander, Emmy Neuenschwander, Jean Neuenschwander, Rolande Nicolet, Yvonne Paratte, Adrienne Ribeaud, Ernst Stettler, Hedwige Vuilleumier et Serge Vuilleumier. Le maire et un conseiller municipal leur rendront visite pour les féliciter.
| le chancelier

Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes:

Ville de Bienne, invitation à la rencontre culturelle Bienne-Seeland-Jura bernois 2019, Bienne (Théâtre municipal), dimanche 3 février, 17h: Carine Bassin et Philippe Augsburger. Canton de Berne, Invitation « Mise en réseau des femmes siégeant dans les organes exécutifs bernois, Berne (Hôtel du Gouvernement bernois) », lundi 18 mars, 17h: Carine Bassin et Karine Voumard. | le chancelier

Fête de la Nuit: un intérêt?

Sur proposition de la Commission d'environnement, le Conseil Municipal a validé l'organisation d'une Fête de la Nuit. Un groupe de travail sera constitué pour définir les contours et contenu de cette manifestation projetée en principe au cours du deuxième semestre 2019. L'objectif est de célébrer et d'appréhender

la notion de « nuit » pour tout un chacun avec notamment une information au sujet de la pollution lumineuse.

Les citoyens et citoyens intéressé(e)s à intégrer le groupe de travail peuvent contacter les Services Techniques tramelots (032 486 99 50 ou stt@tramelan.ch).

Les accordéonistes en concert

C'est au cœur de l'hiver que les accordéonistes de Tramelan et environs remontent sur scène pour présenter leur concert annuel. Grande première dès l'ouverture des portes, la soirée sera agrémentée par le clown Vijoli. Jeux, grimaces, tour de magie, sketches et animations diverses avec le clown seront proposés pour le bonheur des enfants, petits et grands.

Le groupe des juniors débute la soirée sous la baguette de Pascale Richard; un groupe d'une vingtaine de musiciens fiers d'interpréter « Da Ba Dee » de Eiffel 65, un groupe italien de musique pop qui fait un tabac chez les jeunes! Alizée interprétera en solo basses barytons un morceau intitulé « Minka », quant à Vanessa, elle jouera une « Danse hongroise N°5 » en basses standards.

Le deuxième morceau présenté par les jeunes est intitulé « Bella Ciao », un air repris par Maître Gims et également par Goran Bregovic présent au Chant du Gros 2018.

Le duo des sœurs Stoller de Tramelan, Laurianne et Amélie, clôturera cette première partie de concert. Elles enchantent le public avec « Festival

de Derbenko ». Cette première partie de concert peut être présentée grâce à la patience des trois professeurs d'accordéon; Pascale Richard, Marinette Geiser et Georges Richard qui ne comptent pas leur temps pour motiver leurs jeunes protégés et les encourager à persévérer.

Le groupe des seniors sera guidé par Marinette Geiser. Pour commencer, de la musique irlandaise avec « Drowsy Magie » et « The Irish Washerwoman », deux musiques traditionnelles irlandaises accompagnées au djembé par Julien Negri, le batteur de la société. Suivra « L'ouverture de Guillaume Tell » de Rossini, un classique bien connu avec Johanna à la flûte traversière. « Te voici Vigneron » sera interprété avec le clown Vijoli qui emmènera le public en chanson dans cet air entraînant. « Victory » de Bond, un quatuor à cordes britannique et australien révélé par ce titre en 2000 sera ensuite joué.

Suivra « Colombina » de Rondo Veneziano, un groupe italien des années 1980, coiffé de perruques de l'époque de la renaissance, inspiré de la musique baroque et classique

pour interpréter un répertoire de variété pop rock. Cette soirée sera entrecoupée et embellie par plusieurs solistes et duos.

Emma interprétera « Les Yeux Noirs », Sacha « Les cosaques » et Mélanie « Fou Rire ».

Enfin, le public retrouvera le duo violon-accordéon présenté l'année dernière: Romain Tschan, talentueux accordéoniste de Tramelan, accompagné de Laura Vuille, jeune violoniste de Saignelégier. Venez frissonner en écoutant « Csardas N°1 » de Monti.

Pour terminer ce concert, un succès des années 1960 que le public reconnaîtra: « Emmenez-moi » de Charles Aznavour.

En deuxième partie, le clown Vijoli montera sur scène pour divertir le public avec ses sketches et animations divers. Une soirée qui se terminera par quelques morceaux joués en duo par les sœurs Aurore et Dominique suivis de la partie dansante avec les accordéonistes. Ceux-ci se réjouissent de vous accueillir nombreux pour ce rendez-vous annuel.

Samedi 26 janvier
Salle de la Marelle
Tramelan

EN SALLES**AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN****MONSIEUR SIR**

VENDREDI 18 JANVIER, 18 H
DIMANCHE 20 JANVIER, 20 H
MARDI 22 JANVIER, 20 H
JEUDI 24 JANVIER, 18 H

de Rohena Gera, avec Tillomata Shome, Vivek Gumber. Ratna est domestique chez Ashwin, le fils d'une riche famille de Bombay. En apparence, la vie du jeune homme semble parfaite, pourtant il est perdu. Ratna sent qu'il a renoncé à ses rêves.
En VO s.-t. 12 ans.
Durée 1 h 39.

BEN IS BACK

VENDREDI 18 JANVIER, 20 H 30
SAMEDI 19 JANVIER, 21 H
DIMANCHE 20 JANVIER, 17 H

de Peter Hedges, avec Julia Roberts, Kathryn Newton, Lucas Hedges. Ben Burns, un jeune homme perturbé âgé de 19 ans réapparaît soudainement chez lui la veille de Noël à la plus grande surprise de sa famille. Bien que soulagée que son fils soit de retour à la maison, sa mère craint que cette visite ne réveille ses vieux démons – dont ses problèmes d'alcoolisme.
En français. 14 ans.
Durée 1 h 43.

L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL

DIMANCHE 20 JANVIER, 14 H
LUNDI 21 JANVIER, 20 H

de Niels Tavernier, avec Laetitia Casta, Jacques Gamblin, Aurélien Wiik. Fin 19^e, Joseph Ferdinand Cheval, est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village. Solitaire, il est bouleversé quand il rencontre la femme de sa vie, Philomène. De leur union naît Alice. Pour cette enfant qu'il aime plus que tout, Cheval se jette alors dans un pari fou: lui construire de ses propres mains, un incroyable palais.
En français. 10 ans (sugg. 12).
Durée 1 h 45.

EDMOND

SAMEDI 19 JANVIER, 18 H

reprise.

LA VACHE – CINÉ SENIORS

MARDI 22 JANVIER, 14 H 30

de Mohamed Hamidi, avec Fatsah Bouyahmed, Lambert Wilson, Jamel Debouze. Fatah, petit paysan algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à Paris.
En français. 8 ans (sugg. 6).
Durée 1 h 31.

GREEN BOOK

MERCREDI 23 JANVIER, 20 H 15

de Peter Farrelly, avec Viggo Mortensen, Mahershala Ali. Dans le New York des années 60, bien avant le mouvement américain des droits civiques, Tony Lip gagne sa vie comme vider dans le Bronx. Lorsqu'on lui demande de conduire un dénommé Dr. Don Shirley dans les Etats du Sud, il n'hésite pas longtemps. En français. Durée 2 h 10.

COLETTE

MERCREDI 23 JANVIER, 18 H
JEUDI 24 JANVIER, 20 H

de Wash Westmoreland, avec Keira Knightley, Dominic West. Keira Knightley incarne Colette sur grand écran, une femme de lettres dont les romans licencieux heurtent la sensibilité de la société parisienne des années folles.
En français. 6 ans (sugg. 12).
Durée 1 h 51.

AU ROYAL À TAVANNES**SECONDE CHANCE**

VENDREDI 18 JANVIER, 20 H
SAMEDI 19 JANVIER, 21 H
DIMANCHE 20 JANVIER, 17 H

de Peter Segal, avec Jennifer Lopez, Milo Ventimiglia, Vanessa Hudgens. Lorsqu'elle se voit refuser une promotion au profit d'un candidat plus diplômé qu'elle, Maya Vargas, la quarantaine, décide de quitter son emploi pour trouver mieux ailleurs. Le fils de sa meilleure amie trafique son CV à son insu, et lui fait décrocher un boulot de rêve dans un grand groupe de cosmétiques de Manhattan.
En français. 8 ans (sugg. 12).
Durée 1 h 45.

LES INVISIBLES

SAMEDI 19 JANVIER, 17 H
DIMANCHE 20 JANVIER, 20 H
MARDI 22 JANVIER, 20 H

de Louis-Julien Petit, avec Audrey Lamy, Corinne Masiero, Noémie Lvovsky. Elles se font appeler Edith Piaf, Simone Veil, Brigitte Macron ou Lady Di: des femmes sans domicile fixe qui, écorchées par la vie, ne perdent pourtant pas le sens de l'autodérision et l'espoir de s'en sortir. Audrey et Hélène, travailleuses sociales du centre d'accueil L'Envol, tentent tout pour les réinsérer coûte que coût: falsifications, pistons, mensonges...
En français. 8 ans (sugg. 12).
Durée 1 h 42.

LA MULE

MERCREDI 23 JANVIER, 20 H
JEUDI 24 JANVIER, 20 H

de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Bradley Cooper, Taissa Farmiga. Earl Stone, seul et fauché, a plus de 80 ans. Il reçoit une nouvelle offre d'emploi. Earl ne soupçonne toutefois pas que ses services seront utilisés par le cartel de la drogue mexicain et qu'il deviendra sans le savoir un passeur de drogue.
En français. Durée 1 h 53.

**NÉ POUR LIRE****Dès le plus jeune âge****Une action pour les tout-petits et leurs parents**

La Médiathèque du CIP propose depuis cinq ans des animations « Né pour lire ». Ce concept d'ampleur nationale a deux objectifs. Proposer aux enfants, dès leur plus jeune âge, des livres afin de les familiariser l'objet et leur donner le goût de la lecture et de la découverte.

Le deuxième objectif est de sensibiliser les parents à l'importance du dialogue et de la lecture avec les tout-petits. Pour cette activité, la médiathèque ouvre ses portes le premier mercredi de chaque mois de 9h30 à 10h30. Un coin lecture destiné aux enfants jusqu'à quatre ans accompagnés par un proche sera à disposition ainsi que des ouvrages adaptés dans un cadre chaleureux et propice aux partages et aux échanges. En concluant un abonnement pour votre enfant, vous bénéficierez en plus des prestations jeunesse de la médiathèque pendant toute une année.

Mercredi 6 février, 9h30
Médiathèque du CIP – Tramelan
032 486 06 70 ou
media@cip-tramelan.ch

Saintimania

« Clap de fin » en 8 images

C'est parti ! Ce vendredi soir, la revue Saintimania déroulera la première de sa 25^e et dernière édition...
 Durant six soirées très spéciales, la Salle de spectacles de Saint-Imier vivra de grands moments d'émotion, mais également de rires.

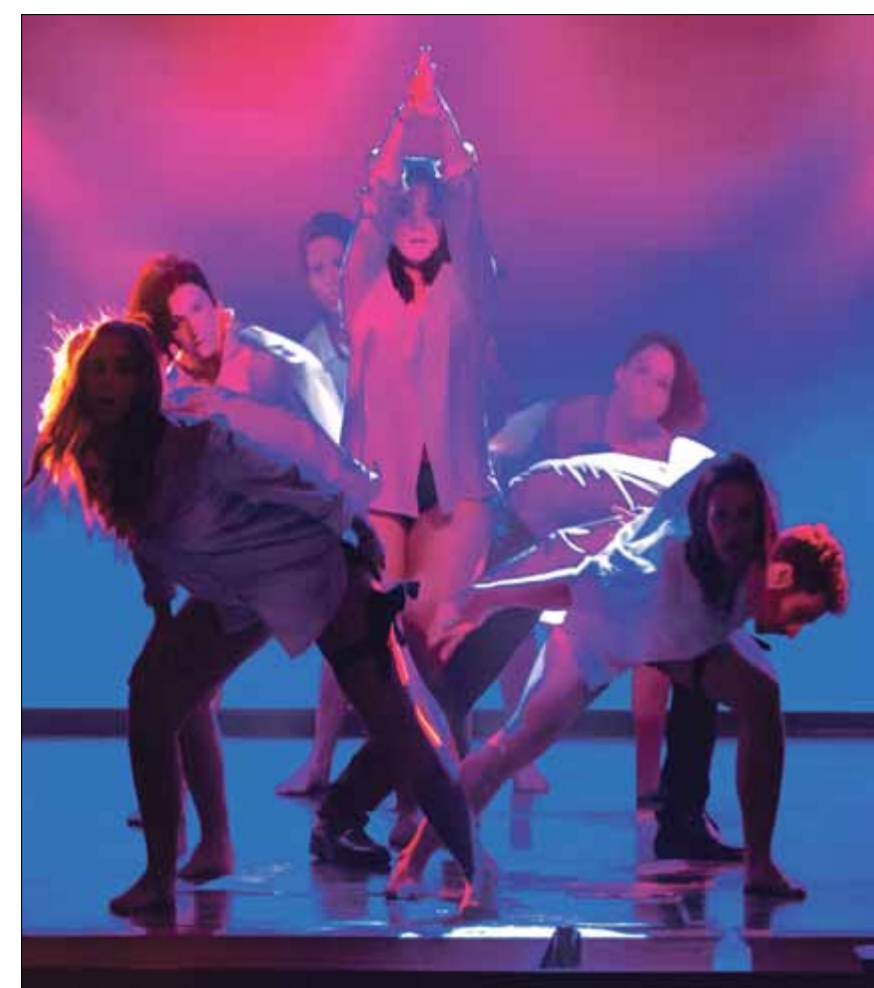
La troupe imérienne et son orchestre ont profité de la générale, hier soir, pour peaufiner les derniers détails. Ils nous promettent un véritable feu d'artifice pour un *Clap de fin* qu'ils veulent festif et enjoué.

Encore des places !

Mercredi matin, il y avait encore une quinzaine de places en vente pour le brunch de ce dimanche. Il reste par contre suffisamment de billets pour la soirée spectacle de jeudi prochain et la formule choucroute royale + spectacle du vendredi 25 janvier.

Les réservations sont possibles par téléphone (032 941 47 27) ou dans chaque succursale de Clientis Caisse d'épargne à Courtelary, Saint-Imier, Sonceboz, Tramelan et La Chaux-de-Fonds. Tous les détails concernant les réservations et cette 25^e édition de l'une des revues les plus fréquentées de l'Arc jurassien sur www.saintimania.ch. | *BéGé*

Les medleys, véritable marque de fabrique de Saintimania, auront la part belle cette année. De quoi réjouir un public toujours très réceptif à ce genre. Mais pas question de laisser pointer la moindre note nostalgique, en tout cas pas jusqu'au baisser de rideau définitif... Même s'il s'agira bel et bien de la dernière revue sous sa forme actuelle, l'édition anniversaire de cette année propose de l'inédit, de la fraîcheur et des sketches parfois décoiffants.



Photos Olivier Trummer
 Texte Beat Grossenbacher



LA ROSERAIE
 Home pour personnes âgées EMS
 Foyer de jour Cafétéria
 RUE DES FONTENAYES 19 - 2610 SAINT-IMIER
 Tél. 032 942 45 45 / contact@laroseraie.ch
www.laroseraie.ch

Madeleine Traiteur
 Boucherie & Service Traiteur

 A votre disposition 7 jours sur 7
 Grand-Rue 29 - 2608 Courtelary - Tél. + Fax 032 944 14 76
www.madeleine-traiteur.ch

e-job.com
 travail temporaire et fixe
 Agences : La Chaux-de-Fonds et St-Imier
 Web : www.e-job.com / Tél. : 00 41 32 544 97 37 / Mail : infocdf@e-job.com

hôpital du jura bernois
 Nous souhaitons une excellente représentation aux spectateurs de **Saintimania 2019**
www.hjbe.ch

MARQUE DÉPOSÉE
Heineken

KÄMPF
 Fournitures Laitières Sàrl
 VOTRE PARTENAIRE RÉGIONAL POUR L'EMBALLAGE ALIMENTAIRE ET LA VAISSELLE JETABLE
 2345 Les Brouilloux +41 79 642 47 56 | info@kaempf.swiss
www.kaempf.swiss

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉ

Du vendredi 18 au lundi 21 janvier: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94.
Du lundi 21 janvier au vendredi 25 janvier: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30.

TRAMELAN

Du vendredi 18 au lundi 21 janvier: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50.
Du lundi 21 au vendredi 25 janvier: Pharmacie Schneeberger, 032 847 42 48.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h 30.

Changement de service: le vendredi à 18 h 30. Cas particulier: changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT

24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabineturgencesbienne.ch

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE

24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN

0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉ

0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIÉ

aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
 079 439 28 95, 032 941 41 21
samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com

SASDOVAL

SAINT-IMIÉ, rue de Jonchères 60
 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON

032 358 53 53
 tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN

rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE

Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE

SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
 Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
 032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI

SAINT-IMIÉ rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
 032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉ Baptiste-Savoie 21

Mercredi: 14h-18h30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)
Un jeudi sur deux: 15h 15-18h30
Vendredi: 15h 15-18h30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)

espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch

BIBLIOPUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare

Mardi 5 février: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune

Samedi 9 février: 9h 45-11 h 45

FRINVILLIER

Mardi 22 janvier: 16h30-17h 15

ORVIN centre du village

Mardi 22 janvier: 17h 45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire

Vendredi 25 janvier: 17h30-19h 15

ROMONT entrée du village

Vendredi 25 janvier: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune

Mardi 29 janvier: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village

Vendredi 25 janvier: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège

Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT

école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège

Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE

SAINT-IMIÉ

rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi et vendredi: 9h-11h et 14h-18h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
 032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE

collège
Mardi: 15h 15-17h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET

rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)
Fermeture: jusqu'au 18 janvier (préparation des activités pour l'année). Réouverture le 19 janvier à 10h.
24 et 31 décembre: 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT

Mardi-dimanche: 9h30-18h
2^e jeudi du mois: jusqu'à 22h
24 et 31 décembre: 9h30-16h

Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionaux.
Fermetures annuelles: 25-26 déc., 1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019.

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 9h-9h55
Gym Seniors: mercredi 10h-10h55
 Si vous avez plus de 55 ans, venez nous rejoindre!
 079 237 21 04

ORVIN halle

Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry

Lundi: 14h 15
 Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉ rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h
 Maria Concetta Houriet, responsable
 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN Chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES

ANABAPTISTES chapelle
 Sur réservation.
 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIÉ

Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
 Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS

ORVIN, au cœur du village
 Ouvert sur demande, entrée libre.
 032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

PATINOIRES

CLIENTIS ARENA

SAINT-IMIÉ Beauregard 4

OUVERTURE POUR LE PATINAGE PUBLIC
 Attention, le planning officiel fait foi!

	Matin	Après-midi
Lundi:	fermé	fermé
Mardi:	fermé	13h30-15h30
Mercredi:	9h-11h45	13h30-15h30
Jeudi:	9h-11h45	13h45-15h30
Vendredi:	9h-11h45	13h30-15h45
Samedi:	10h-11h45 <i>uniquement avec cannes</i>	14h30-16h45

Dimanche: autres activités 13h30-15h

TARIFS D'ENTRÉE

Adulte: 5 francs **Etudiant et AVS:** 4 fr.
Enfant 6-16 ans EXTERNES: 3 francs
Enfant 6-16 ans RÉSIDENTS: gratuit

LOCATION DE PATINS

Adulte: 5 francs **Enfant:** 3 francs
clientsarena.ch

ZURICH ARENA

TRAMELAN

Vendredi 18 janvier: 18h 45-19h 45, hockey public
Samedi 19 janvier: 14h 15-16h 30, patinage et hockey
Dimanche 20 janvier: 14h-16h30, patinage
Mercredi 23 janvier: 14h30-16h30, patinage
Vendredi 25 janvier: 18h45-19h45, hockey public

PATINOIRE NATURELLE

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Impasse des Cornelles 2
Lorsque la météo le permet
 Michèle Perrenoud, 032 489 33 50

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIÉ Beau Site 1

Lu: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm
Mardi: 18h-20h 190 cm
Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm
Je: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm
Vendredi: 18h-21h 190 cm
Samedi: 9h-11h 140 cm

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

Fermetures annuelles

De mi-mai à mi-septembre 2018, ainsi que du 21 décembre 2018 au 3 janvier 2019. Pâques, Ascension, Pentecôte, Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Week-end des 19 et 20 janvier: gardiennage assuré par Pablo et Joseph Muriset. Pour profiter du chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.
Soupe aux pois: 2 mars
Ass. générale: 24 mai
Corvée de bois: 25 mai

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h

032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT

Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
 Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
 032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET

Lundi: 15h-18h
Mardi: 9h30-11h45
Me: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
 Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
 Administration: 032 944 15 13
 Mairie: 032 940 20 71
 Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
 Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi-mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
 Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
 032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
 Village 20, 2333 La Ferrière
 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
 Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16h-18h
 Mairie des Princes 13
 2723 Mont-Tramelan
 032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Lundi: 16h-18h (jusqu'à 19h lors de la permanence du maire)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
 La Charrière 6, 2534 Orvin
 Case postale 41
 032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
 Grand-Rue 54, 2603 Péry
 032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
 Rue du Collège 5, 2616 Renan
 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT

Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
 Route Principale 1, 2538 Romont
 032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉ

Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h

FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE

220 ans de musique

Pour revenir brièvement sur la 137^e assemblée des délégués de la Fédération Jurassienne de Musique, il est de bon ton de citer quatre musiciens du bassin du Jura bernois et Bienne qui comptent pas moins de 220 ans de musique au total.

Christiane Oppliger, 60 ans de musique, a longtemps fait partie de l'ancienne Union instrumentale Sonceboz-Sombeval. Directrice et présidente de la Municipale de Reconvilier, elle participe à l'ensemble à vent Tramusica-Tramelan. Jean Bernhard, également

60 ans de musique et ancien de l'Union instrumentale Sonceboz-Sombeval, joue actuellement dans les rangs du Brass Band Corgémont et est joueur émérite de cor des Alpes.

Pour les 100 années restantes, nous retrouvons avec 50 ans de musique chacun, Stephan Luczak de la Musique Ouvrière de Bienne et Yves Wüthrich du Corps de Musique de Saint-Imier. Le week-end dernier, ils ont les quatre reçu les récompenses et diplômes en remerciement des services rendus à la musique. |jcl



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAT

Illustrez le Parc Chasseral



Le Parc Chasseral est l'affaire de tous: il lance un concours photo ouvert à chacune et chacun afin d'illustrer sa prochaine publication annuelle.

Photographe amateur ou professionnel, habitant ou visiteur du Parc, tout le monde peut participer à ce concours. Le Parc Chasseral offre la possibilité à chacune et chacun de présenter un ou plusieurs clichés illustrant le paysage, la diversité du Parc ou la richesse de son patrimoine. Les images

doivent être récentes et printanières ou estivales. L'auteur de la photo gagnante recevra un bon de voyage d'une valeur de 300 fr. et verra son cliché orner la couverture du Programme annuel d'activités 2019-2020. Le second lauréat recevra 200 fr. en bons de voyage. Sa photo constituera la couverture de la carte détaillée du Parc, intégrée dans le Programme annuel.

Imprimé à 14 000 exemplaires, le Programme d'activités 2019-2020 est un élément majeur de

la visibilité et de l'image du Parc Chasseral. Véritable guide présentant les projets, les activités, les événements et les adresses gourmandes de l'ensemble du territoire, cette publication accompagne la population et les visiteurs de la région tout au long de l'année. Le Programme et la carte seront distribués dans le Parc et sa périphérie dès sa sortie à fin mars 2019.

Le Parc Chasseral encourage chacune et chacun à tenter sa chance. Le délai de participa-

tion est fixé au lundi 28 janvier. Pour être sélectionnées, les photos doivent être prises sur le territoire du Parc et en représenter le paysage ou le patrimoine. Les informations détaillées et le règlement complet sont disponibles sur le site internet du Parc Chasseral, à l'adresse <https://parcchasseral.ch/fr/actualites/un-concours-photo-ouvert-a-tous>.

nicolas.sauthier@parcchasseral.ch
032 942 39 51 / 079 673 83 98

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

ASSOCIATION SUISSE DU MIMOSA

Des fleurs, mais pas seulement

Durant la deuxième moitié de la semaine prochaine, dans les rues de la région, les élèves de la plupart des écoles proposeront des brins de mimosa.

En leur achetant ces joyeux messagers du printemps, vous contribuerez à égayer votre intérieur et vous ferez acte de solidarité. En effet, le bénéfice de cette vente permet à des enfants de la région, qui

appartiennent à des milieux modestes, de participer aux activités scolaires telles que semaine verte, camp de ski et autres moments aussi sains que formateurs.

Le comité bénévole remercie par avance la population régionale pour la générosité dont elle fera preuve.

|com



AGENDA

EXPOSITIONS

- Peintures et art de rue, Shay, Kmis3 et Delta2, jusqu'au vendredi 22 février, lundi au vendredi 8h-20h, samedi 15h-20h, Tramelan, au CIP
- Soy (graffitis) et Anne-Catherine Sprunger (photographies), jusqu'à la fin du mois de février, du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et du samedi au dimanche de 9h à 17h30 (restaurant), du lundi au dimanche de 10h à 17h (Fontenayes ouest), Hôpital du Jura bernois (restaurant et Fontenayes ouest), Saint-Imier
- « Saint-Imier 1850-1900: Globalisation et anarchisme/Globalisierung und Anarchismus », du 22 janvier au 24 février, Saint-Imier, Espace Noir, entrée libre

VENREDI 18 JANVIER

- Les P'tits Chats, 19h, Saint-Imier, Espace Noir

SAMEDI 19 JANVIER

- Vernissage des travaux effectués en atelier artistique sous le toit de MIA, 11h à 17h, Saint-Imier, CCL

- Soirée théâtrale avec Narnia, 20h30, Orvin, halle de gym

MARDI 22 JANVIER

- Vernissage du dernier ouvrage de Florian Eitel, 19h30, Saint-Imier, salle des Rameaux

MERCREDI 23 JANVIER

- « L'agriculture en région de montagnes », 20h, St-Imier, Espace Noir

VENREDI 25 JANVIER

- Nordic Days aux Prés d'Orvin, balade nocturne en raquettes suivie d'une fondue party
- La Retrouvaille, établissement du programme de 2019 suivi d'un repas canadien, 19h, Orvin, à la Cure
- Super match au loto, société des pêcheurs, 20h, Cortébert, salle polyvalente

SAMEDI 26 JANVIER

- Nordic Days aux Prés d'Orvin, portes ouvertes
- Théâtre du Clos-Bernon, 20h, Sonceboz, salle de gymnastique

- Concert du Club des Accordéonistes de Tramelan et environs, 20h15, Tramelan, salle de la Marelle
- Concert Ensemble Vocal Erguël, 20h, Collégiale St-Imier, infos et rés. www.everguel.ch/079_122_70_52

DIMANCHE 27 JANVIER

- Nordic Days aux Prés d'Orvin, initiation au ski de fond
- Concert Ensemble Vocal Erguël, 17h, Moutier, à la Collégiale St-Germain, infos et rés. sur www.everguel.ch ou au 079 122 70 52

MARDI 5 FÉVRIER

- Dîner d'ici et d'ailleurs, Saint-Imier, rue de la Chapelle 2, inscr. à info@mia-saint-imier.ch ou dans les locaux

MERCREDI 6 FÉVRIER

- Né pour lire, 9h30, Tramelan médiathèque du CIP

JEUDI 7 FÉVRIER

- Les récrés du jeudi, récré spéciale surprise, 19h, Vauffelin, ancienne école

Le clin d'œil

World Economic Forum
MACRON NE REJOINDRA PAS DAVOS POUR CAUSE D'AVALANCHE



NORDIC DAYS PRÉS-D'ORVIN ❄️

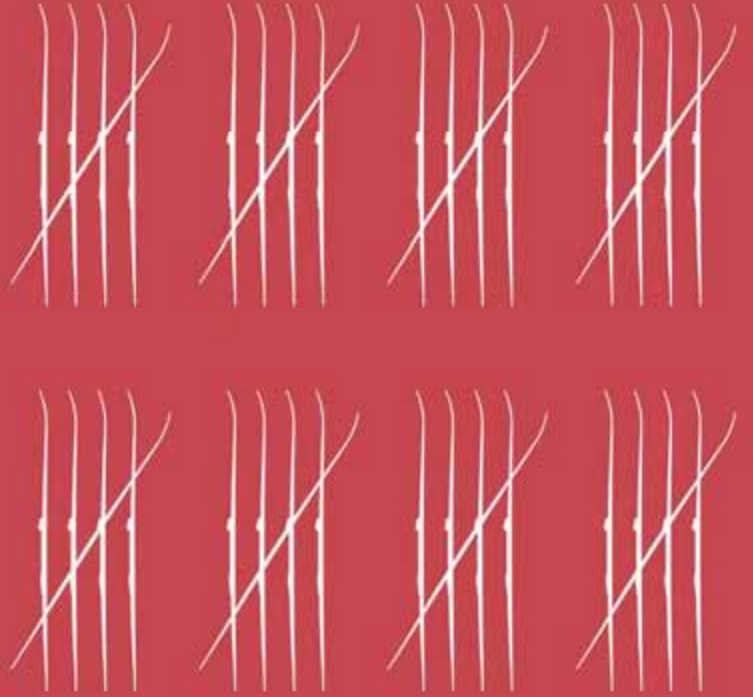
A la découverte du ski de fond

Le dernier week-end de janvier auront lieu le 18^e Nordic Day et la traditionnelle balade nocturne à raquettes, alors que la société LLV fêtera son 40^e anniversaire. Au programme du vendredi 25 janvier: balade nocturne en raquettes, suivie d'une fondue party dans la roulotte de fête. Le samedi 26 janvier, les portes du centre seront ouvertes pour toutes les personnes intéressées. Vin chaud, thé et snacks seront offerts gratuitement. Une restauration sera proposée dans la roulotte de fête. De 17h à 18h30 aura lieu l'apéro pour les autorités et partenaires invités.

Enfin, le dimanche 27 janvier verra se dérouler le 18^e Nordic Day, événement principal du week-end sous la forme d'une journée d'introduction au ski de fond. Si la météo le permet, les enseignants expérimentés transmettront leur passion pour ce sport lors d'un bloc le matin et un autre bloc l'après-midi. Des cours pour tous les niveaux seront proposés. Les personnes qui n'ont pas de matériel peuvent louer un équipement complet sur place. Les inscriptions se font à l'adresse suivante: www.loipen.ch.



40 JAHRE ANS



VC TRAMELAN

D 3° I. Mtfaucon GS – Tram.	3-1
D M15 Tram. – Porrentruy A	0-3
D M19 Tram. – Rossemaison	3-0
D 3° I. Tramelan – Nidau	0-3
H 3° I. Tram. – Porrentruy L	1-3

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

La saison est lancée

Pour nos plus jeunes athlètes, la saison a commencé samedi dernier par un cross dans le cadre des championnats soleurois. En très petit nombre malheureusement, cinq jeunes ont participé à cette course. Par un temps hivernal et humide, nous nous sommes déplacés à Grindel, petite commune à la frontière des cantons de Soleure et Bâle où le club local TV Grindel organisait ces championnats.

Cette course a été un véritable cross: terrain enneigé et boueux, beaucoup de vent, plusieurs montées et descentes

tout en dévers, un vrai «casse-pattes»! Dans la catégorie filles U10/1km, Daniela Duarte Louro a terminé 4^e et Lila Kohli 6^e. Sur cette même distance mais chez les garçons U12, Nils Riat a pris un départ canon. Après environ 200 mètres de course, il a fait un vol plané spectaculaire et malgré cette chute, Nils a maîtrisé le parcours du début à la fin. Il a remporté la course avec vingt-quatre secondes d'avance sur le deuxième.

Nos deux aînés Quentin Rohrbach et Rayane Kohli, U14, ont fait un très beau parcours sur la distance de deux

km. Quentin s'est pointé en troisième position après le premier kilomètre, mais a lâché du terrain jusqu'à l'arrivée et s'est finalement contenté d'une 5^e place. Quant à Rayane qui a beaucoup souffert sur ce terrain très gras, il a terminé 10^e. Bravo à tous les cinq pour votre courage et votre persévérance mais surtout pour avoir affronté ces conditions climatiques difficiles. Un merci aussi aux parents pour leur présence et leurs encouragements tout au long du parcours, car eux aussi ont souffert du froid et du vent! | aks



Derrière: Rayane Kohli et Quentin Rohrbach. Devant: Lila Kohli, Daniela Duarte Louro et Nils Riat

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Une rude bataille de haut niveau

Samedi passé a eu lieu aux Lovières la rencontre entre les deux formations de 2^e ligue actuellement en tête de groupe. Les spectateurs présents ont suivi un beau match de hockey disputé à un bon rythme avec des phases de jeu intéressantes des deux côtés.

Au premier tiers, les équipes ont cherché tour à tour la faille sans la trouver car les défenses étaient aux abois. Lors du tiers médian, les hommes de l'entraîneur Bergeron ont réussi à ouvrir le score par Hostettman qui a débloqué la situation.

Au milieu de la partie, le public a apprécié une magnifique réussite de Beruwalage qui a récupéré le puck aux Valaisans alors que le HCT jouait à 4 contre 5! Peu après, les visiteurs n'ont pas manqué de réduire le score en supériorité numérique, démon-

trant ainsi que les deux équipes étaient proches. Il a fallu attendre le dernier tiers pour voir les Tramelots prendre la distance nécessaire face à cette bonne équipe valaisanne volontaire.

En effet, devant leur public, les Requins ont voulu consolider leur avantage pour assurer les trois points en jeu. L'avancée a été remarquablement faite par la ligne la plus efficace ce soir-là (composée de Beruwalage, Donzé, Frieden,) qui a scoré par deux fois. Puis, à deux minutes du terme, Niederhauser a marqué le dernier but de la soirée.

Le score a certes été un peu sévère au vu de la prestation des deux équipes mais Tramelan a su préserver son avantage et à aucun moment l'équipe ne s'est relâchée.

Ainsi, le HCT demeure solidement en tête de son groupe avec 47 pts devant Star Chaux-de-Fonds.

2° I. Tramelan – Monthey-Valais	5-1
3° I. Corgémont – Tramelan II	4-1
3° I. Fleurier II – Tramelan II	6-3
JTop Tramelan – Meyrin	6-4
Mini. A Vallorbe – Tramelan	1-11
Mosk. A Tramelan – Griffons/cpg II	10-6
Mosk. B Tramelan – Delémont	4-3
Mosk. B Tramelan – SenSee	4-7
Mosk. B Tramelan – Saint-Imier	2-6

Samedi 19 janvier

2° I. 20h 15: Tramelan – Sarine Fr
3° I. 17h: Tramelan II – Courrendlin
Mosk. A 17h: Delémont V. – Tramelan

Dimanche 20 janvier

SWHL-C 11h30: Tram. Ladies – Prilly Black
JTop 17h30: SenSee Fr – Tramelan

Lundi 21 janvier

2° I. 20h 15: Delémont-V. – Tramelan

Mercredi 23 janvier

Mini. A 17h: Delémont V. – Tramelan

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

Vainqueur du Jeanbrenin

Corgémont a remporté le derby du Jeanbrenin sans être étincelant mais en étant solide. Il tient ainsi sa revanche suite à la défaite du match aller. La rencontre a été plaisante à suivre principalement en raison du peu de pénalités sifflées! Le premier tiers a été difficile pour les gars à Paratte qui ont peiné à entrer dans le match. C'est donc Tramelan qui s'est créé les meilleures occasions.

Corgémont a pu regagner le vestiaire avec un score vierge grâce aux belles parades de son gardien Kämpf. Lors de la deuxième période, les deux buts curgismondains par Isler et Tundo en l'espace de douze secondes ont quelque peu cassé les jambes tramelotes. Dans l'ultime vingt, Gurtner en

contre-attaque et Hirt en infériorité numérique ont réussi à maintenir les visiteurs hors de portée.

Tramelan II – Corgémont	4-1
-------------------------	-----

Vendredi 18 janvier
20h 30, Delémont: Courtételle – Corgé.



Le portier curgismondain Kämpf auteur d'un magnifique arrêt

SKI CLUB SAINT-IMIER

Les courses ont bien débuté

Les premiers camps d'entraînement ont commencé début octobre à Saas Fee et à partir de novembre à Zinal. Ceux-ci se sont terminés par trois jours aux Diablerets en décembre.

Organisés par Pascal Schreyer et Gabriel Danz, ces camps ont permis aux jeunes coureurs d'exercer les bases techniques avant de reprendre les entraînements en slalom pour entamer la nouvelle saison sous les meilleurs auspices.

Les courses ont commencé avec le Grand Prix Migros le samedi 6 janvier à Nendaz. Si aucun des compétiteurs n'a pu se qualifier pour la grande finale qui se déroulera fin mars, tous les participants ont obtenu de bons résultats. Sept d'entre eux se sont classés parmi les dix premiers.

Ce samedi, une petite délégation du club s'est rendue à Gstaad où elle s'est mesurée à une rude concurrence lors d'un slalom. Eloé Isler (U11) a quant à elle participé à un slalom géant dans la vallée voisine de Saanen. Elle a obtenu un très bon 11^e rang. La prochaine échéance attendue avec impatience: les premières manches de la Ragusa Ski Cup qui auront lieu les 19 et 20 janvier aux Prés-d'Orvin.

Résultats

Grand Prix à Nendaz: Filles 2008 Isler Eloé 7^e; Filles 2007 Kerambrun Zoé 27^e; Filles 2005 Meyer Laura 7^e; Filles 2004 Scheidegger Méline 8^e, Adatte Lauryne 10^e; Garçons 2007 Gianoli Vadim 14^e; Garçons

2006 Danz Alexandre 7^e; Garçons 2005 Benareau Victor 15^e; Garçons 2003 Gonçalves Nolan 7^e, Benareau Alexandre 8^e.

Les coureurs Gasser Noah, Isler Jomé et Meyer Jimi ont malheureusement été contraints à l'abandon.

Slalom à Gstaad: Filles U16 Adatte Lauryne 14^e; Garçons U14 Gasser Noah 7^e disq.; Danz Alexandre 26^e disq.; Garçons U16 Isler Jomé 16^e disq., Gonçalves Nolan 22^e, 26^e.

SG à Saanen: Filles U11 Isler Eloé 11^e.



Les participants au Grand Prix Migros de Nendaz

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les Moskitos A sur un nuage



Noa Stengel (à gauche) et Tiago Rosa n'ont pas laissé seul leur dernier rempart, Nolwenn Boldini

En treize rencontres, les Moskitos A des Bats n'auront égaré que deux points et ceci aux tirs au buts. Samedi passé face au coleader Delémont-Vallée, les jeunes Imériens ont assuré le coup en s'imposant avec quatre buts d'écart. C'est dans la seconde période que les boys de Evan Vuilleumier ont consolidé leur succès alors qu'ils ne menaient que d'une unité après le premier vingt.

En passant trois filets dans le tiers médian aux Jurassiens de la capitale, ils ont fait un bon bout de chemin pour prendre seuls la tête de leur classement. Certes les Jurassiens n'ont pas baissé les bras mais ils se sont heurtés à une Nolwenn Boldini en grande forme, qui semble marcher sur les traces de la célèbre Sophie Anthamatten, portière du HC Saastal et ex-membre du cadre national.

Ce succès n'est néanmoins pas à attribuer à elle seule, ses jeunes coéquipiers ne l'ont que rarement laissée dans l'embarras.

De leur côté, les Moskitos B sont sortis vainqueurs de leur tournoi à Guin sans perdre un seul match. Des résultats qui démontrent que la relève du club est en marche.

La première à un tournant

Alliant le très bien, le moyen et le mal, la première équipe jouera gros en accueillant Meyrin demain soir.

Les Imériens ont régressé à la huitième place du classement, synonyme de participation aux play-offs, objectif avoué de la saison. Un résultat négatif pourrait mettre en péril leur position.

Au match aller, les jaunes et noirs s'étaient imposés 4 à 3 en prolongation, Saint-Imier étaient encore en phase de préparation.

Depuis, la formation de Michael Neinger a changé de visage, elle a démontré les qualités qu'on lui supposait. Il est temps désormais de consolider son jeu attrayant et solide de volonté. Le public se doit donc d'être un vecteur de soutien et de motivation. Demain, on veut bien l'entendre en masse!

Un lieu de rencontre

Repas de PME, un bar à fondue, une party raclette, la Clientis Arena et les matches du HC Saint-Imier sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges en se restaurant.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la buvette ou sur le site du HC Saint-Imier, Team Events, ou encore au 078 640 48 28 et 079 313 35 44. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une soirée hors cadre. |gd

- Bösingen Sensee – Saint-Imier II __ 4-1
- Filles Saint-Imier – Fleurier __ 2-4
- Nov. A Fleurier – Saint-Imier __ 4-2
- Mini. A Vallorbe – Saint-Imier __ 3-4
- Mini. A Vallée-de-Joux – St-Imier __ 2-6
- Mosk. A St-I – Delémont Vallée __ 6-2

Samedi 19 janvier

- 18h: Saint-Imier I – Meyrin
- 21h: Saint-Imier II – Fr.-Montagnes III
- Filles 14h45: Genève-Servette – St-I
- JA 12h: Saint-Imier – Delémont-Vallée
- Mosk. A 17h: Fleurier – Saint-Imier

Dimanche 20 janvier

- Mini. A 17h: Fleurier – Saint-Imier

Mercredi 23 janvier

- 20h: Villars – Saint-Imier I
- Mosk. A 17h: St-Imier – La Chx-de-Fds

Jeu 24 janvier

- 20h45: St-Imier II – Star Chx-de-Fds II

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

Gurmels s'est incliné

Reuchenette a mis toutes les chances de son côté ce dimanche 13 janvier à Guin. En effet, l'équipe était presque au complet: 15 joueurs et un gardien. Voilà bien longtemps que les Pérysans ne jouaient plus à trois lignes. Le premier à ouvrir la marque, contre toute attente, a été Corentin à la 16^e minute, suivi douze secondes plus tard par Kevin. Les adversaires sont restés ébahis.

A vingt-cinq secondes de la fin du 1^{er} tiers, c'est Romain qui est parvenu à scorer. Pendant la première pause, Jérémie a demandé à ses joueurs de garder les pieds sur terre pour toute la durée de la partie.

Dans le tiers médian, Kevin a réussi à marquer à nouveau à la 25^e, mais Gurmels n'a pas baissé les bras. Sur un puck sans vitesse, l'équipe a pris en défaut un Hervé jusque-là impeccable. Damien a lui aussi inscrit son but à la 29^e.

Les gars du capitaine Fabian n'ont pas été euphoriques, en

effet, ils savaient très bien qu'un match peut rapidement tourner en faveur de l'adversaire.

Le dernier tiers n'a vu aucun but de Reuchenette, et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Les joueurs ont surtout fait en sorte de ne pas en prendre en défendant comme de beaux diables la cage d'Hervé, qui capitulera tout de même à cinq minutes de la sonnerie finale.

Il restait alors vingt secondes à jouer et Gurmels a tenté le tout pour le tout en sortant son gardien afin d'avoir un joueur de champ supplémentaire, mais les Pérysans ont été intraitables.

La victoire est finalement allée à Reuchenette, seule équipe à avoir battu dans le temps réglementaire cette ancienne équipe de troisième ligue. | vv

Gurmels – Reuchenette _____ 3-5

Samedi 19 janvier

17h 15, Tissot Arena: Reuchenette – CP Plateau de Diesse

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

En prolongations

Samedi dernier, Cortébert est allé jouer à Moutier contre Crémines. Les locaux ont très rapidement pris l'avantage et ont gardé cette avance pour finir le premier tiers sur un score de 3 à 2. Au retour de la pause, les Tornades de Cortébert sont parvenues à égalisation par René Boillat, avec un rythme très prononcé. Dans la foulée, Arnaud Tuche a effectué un fantastique solo pour allumer la lucarne du but, et Loïc Pauli a marqué le 5 à 3. Mais Crémines n'a pas manqué de revenir dans le jeu, marquant à trois reprises avant le deuxième thé.

Dans le troisième tiers, Crémines a à nouveau pris l'avantage, et Cortébert est encore une fois parvenu à l'égalisation, ce qui a poussé le jeu dans les prolongations. C'est finalement sur une victoire de 8 à 7 et avec deux points en poche que Cortébert a quitté l'équipe de Crémines à Moutier.

Délai sport
LUNDI SOIR

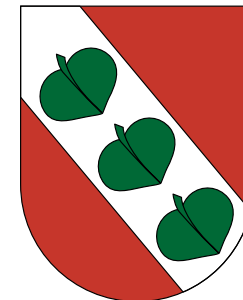
Tarifs

Rédac. : 90 ct. le mm par colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm par colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Délais de remise des publications

Mardi 12h

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

Cormoret



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de bourgeoisie

Conformément à la teneur de l'article 64 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Cormoret, le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2018 est déposé publiquement à la salle du Conseil de bourgeoisie, du 18 janvier au 6 février 2019 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter le secrétaire au 032 944 18 04, ou le président au 032 944 18 75.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Cormoret, le 14 janvier 2019

Secrétariat de bourgeoisie

Cortébert



Procès-verbal de l'assemblée municipale du 10 décembre 2018

Conformément à l'article 67 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée municipale du 10 décembre dernier est affiché au panneau d'affichage officiel et à disposition 30 jours dès la présente publication au secrétariat municipal durant les heures d'ouverture du guichet.

Durant ce délai, une opposition contre celui-ci peut être formée par écrit auprès du Conseil municipal.

Cortébert, le 18 janvier 2019

Le Conseil municipal

Orvin



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 10 décembre 2018

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune d'Orvin, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 10 décembre 2018 est déposé publiquement du 18 janvier au 17 février 2019 à l'administration municipale. Ce procès-verbal peut être consulté sur le site internet de la commune ou à l'administration municipale durant les heures d'ouverture des guichets.

Pendant le dépôt public, des oppositions peuvent être formées par écrit contre le contenu du procès-verbal auprès du conseil municipal.

Le Conseil municipal

Péry-La Heutte



CARTEL DES SOCIÉTÉS

Assemblée générale annuelle

Lundi 28 janvier à 20h à la salle N°1
du Centre communal de Péry

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 2018
3. Correspondance
4. Mutations
5. Comptes, vérifications et fixation des cotisations
6. Election d'un nouveau président
7. Election du comité
8. Propositions d'achat des membres et du comité

9. Calendrier des manifestations

10. Discussions et Divers

Un nouveau président sera élu lors de l'assemblée. Les sociétés membres du cartel sont priées d'être représentées afin de procéder à l'élection.

Selon les statuts, une voix par société présente sera comptabilisée.

Chaque société est priée de confirmer les dates réservées pour 2019 et de réserver les dates pour 2020 lors de l'assemblée ou par mail à la secrétaire. Dernier délai : 8 février.

La secrétaire, Gabrielle Joray

Renan



Avis de construction

Requérant: Amstutz Bruno, rue des Etablons 33, 2616 Renan.

Auteur du projet: Lack Cheminées SA, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

Adresse du projet: parcelle N° 444, rue des Etablons 33, 2616 Renan.

Descriptif du projet: installation d'un nouveau conduit de fumée pour poêle à bois. Revêtement extérieur inox.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone d'habitation.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 11 janvier au 11 février inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal de Renan.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 11 janvier 2019

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire

Requérant(s): Profil Job sàrl.

Maître d'ouvrage: c/o Quincaillerie du Vallon sàrl, rue Francillon 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Dusan Velebit, rue du Gotthard 17, 1225 Chêne-Bourg.

Adresse du projet: BF 174, rue Francillon 19, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: transformation et aménagement des combles, création de lucarnes en toiture et transformations intérieures.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: M1 C4b.

Dérogations: ISCB 8/823.111/2.1 (hauteur cheminée).

Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objets protégés: immeuble digne de conservation.

Dépôt public: du 11 janvier au 11 février inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valable-

ment (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 janvier 2019

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sauge



SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Le comité invite les tireurs de la section à la 147^e assemblée générale de la société de tir de Plagne.

Celle-ci se déroulera au bâtiment communal de Plagne le samedi 9 février à 17h.

Un repas en famille suivra cette assemblée.

Le comité

Sonvilier



Avis de construction

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: FC Sonvilier, case postale 32, 2615 Sonvilier par M. Stefano.

Auteur du projet: FC Sonvilier, case postale 32, 2615 Sonvilier par M. Stefano.

Adresse du projet: BF 298, route du Stand 23, 2615 Sonvilier.

Description du projet: fermeture, déplacement et isolation du local technique et installation d'une nouvelle cuisine.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZBP6.

Dérogations: aucune.

Périmètre de protection: aucun.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale de Sonvilier jusqu'à l'expiration du délai d'opposition, soit le 11 février inclusivement. Les oppositions faites par écrit et dûment motivées sont à envoyer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, 2615 Sonvilier.

Sonvilier, le 11 janvier 2019

La Secrétaire municipale
Pauline Grosjean

Tramelan



SYNDICAT DE COMMUNES DU CENTRE
RÉGIONAL DE COMPÉTENCES
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Convocation à l'assemblée extraordinaire des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation:

Jeu 7 mars 2019 à 19h 30
Au Centre régional, rue du Pont 20,
2720 Tramelan

Ordre du jour

1. Salutations – Appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 27 septembre 2018
4. Information sur le travail de la commission de gestion extraordinaire
5. Elections de la commission de gestion selon les articles 15a et 21 du RO
 - a) de 2 membres pour l'ancien district de Courtelary
 - b) de 2 membres pour l'ancien district de Moutier
 - c) de 1 membre pour l'ancien district de La Neuveville
6. Election du président de la commission de gestion selon l'article 15a du RO

7. Election du vice-président de la commission de gestion selon l'article 15a du RO

8. Divers et imprévus

Tramelan, le 10 janvier 2019

Au nom de l'Administration extraordinaire
du CRC et de la PCI du Jura bernois
Secrétaire, Paulina Pfenninger
Président, Roland Matti

Avis de construction

Requérante: Lia Schweizer, rue de la Place 18, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérante.

Projet: pose d'un couvert à voiture préfabriqué et ouvert sur tous les cotés au Nord du bâtiment existant. Parcelle N° 53, zone H2.

Emplacement: rue de la Place 18, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation(s): art. 80 LR et A154 RCC – distance insuffisante à la route communale.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 18 janvier au 18 février.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 18 janvier 2019

La secrétaire

Avis de construction

Requérants: Glauser Anouck et Fillistorf Stéphane, La Chau 1, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: idem requérants.

Projet: pose d'un poêle au rez-de chaussée et nouveau canal de cheminée en façade Sud-Est. Parcelle N° 3373, zone Hors zone à bâtir.

Emplacement: La Chau 1, 2722 Les Reussilles.
Dimensions: selon plans déposés. Selon plans et formulaires.

Dérogation(s): art. 24 LAT.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 18 janvier au 18 février.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 18 janvier 2019

La secrétaire

Avis de construction

Requérant: Vuilleumier Philippe, Le Ténor 6, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérant.

Projet: remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à l'extérieur en façade Est sous un cache en bois et pose d'un poêle à bois au 1^{er} étage (canal de cheminée existant). Parcelle N° 1295, zone H2.

Emplacement: Le Ténor 6, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC – PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 18 janvier au 18 février.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 18 janvier 2019

La secrétaire